

Cité

l'épreuve du terrorisme

Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté

CITÉ. Le titre de notre revue dit bien qu'elle invite ses lecteurs à se poser les questions qui touchent au présent et à l'avenir de notre pays.

Il exprime aussi le souci commun de ses rédacteurs, qui est de proposer une réflexion d'ensemble, par delà les camps idéologiques et politiques, par delà les corporatismes et les égoïsmes partisans qui prétendent imposer leur vues partielles et partiales à l'ensemble de la communauté.

CITÉ sera donc une revue de libre recherche sur la politique, l'économie, la culture dans la société d'aujourd'hui, ébranlée par ses divisions, menacée dans son existence par un impérialisme multiforme, étouffée par la logique froide du capitalisme et de la bureaucratie.

Elle sera aussi le résultat d'un effort collectif. Proche des Clubs pour la NOUVELLE CITOYENNETÉ, lancés en mai 1982 par la Nouvelle Action Royaliste, elle publiera les travaux de ces clubs, qui s'efforcent de poser les conditions d'une reconquête de leurs pouvoirs par les citoyens, de fixer les étapes possibles d'une telle transformation en profondeur vers une société où chacun aurait la plus grande liberté possible de gestion de ses propres affaires.

CITÉ sera aussi une revue de libre débat, ouverte aux représentants de toutes les familles intellectuelles de notre pays, de toutes ses réalités politiques, dans la mesure où elles recherchent comme nous les conditions du changement social.

Libre recherche, réflexion collective, débat ouvert en permanence, ce sont les trois paris que CITÉ entend gagner, avec le concours de ses lecteurs.

CITÉ - revue bimestrielle d'expression politique - Rédacteur en chef : Ph. Cailleux - Directeur de la publication : Y. Aumont - Abonnements : F. Aimard - Publicité : André Roy - Recherche Illustrations : Jacques Cornu.

ABONNEMENT - Normal : 60 F TTC - Soutien : 100 F - Fondateur : 500 F à l'ordre de Frédéric AIMARD.
17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

EDITORIAL

LES FAITS SONT-ILS CONTRE LA NOUVELLE CITOYENNETÉ ?

— «Alors, la nouvelle citoyenneté ça progresse ?» me demande un ami qui suit avec intérêt, mais aussi avec une certaine perplexité, notre action au sein des Clubs Nouvelle Citoyenneté.

Que répondre ? En ce qui concerne les clubs, ça démarre, avec des succès ponctuels, une curiosité générale plutôt encourageante, des offres de service nombreuses que nous avons du mal à canaliser. Mais en ce qui concerne la «nouvelle citoyenneté», cela ne dépend pas beaucoup de nous.

J'entendais, il y a quelques jours à la radio, Jean-Pierre Chabrol. Celui-ci consacrait sa chronique à l'évocation d'un «caractère», comme La Bruyère aimait en dépeindre. Chabrol avait nommé son personnage-type, quelque chose comme «Grenouillard», ou «Grenouillot», quelque chose qui rappelait entre autres «la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf». Il s'agissait, au choix, d'un maire d'une petite commune rurale, d'un conseiller général, d'un président d'association locale ... n'importe quel politicard de basse envergure, comme il en abonde dans les provinces françaises. Avec un brio rare, Chabrol nous comptait les travers de ce modèle dont chacun pouvait sans doute trouver un exemple dans sa mémoire. «Plein de respect pour les puissants, arrogants avec les faibles, toujours à la pêche aux voix, toujours craintif pour sa place...» Je pensais aux innombrables élus qui nous refusaient, il y a si peu de temps, leur signature pour les présidentielles, avec de si mauvais prétextes...

Mais là où Jean-Pierre Chabrol voulait en venir, c'était : «Si la décentralisation c'est pour donner plus de pouvoir à ces petits potentats locaux, alors là, non merci !» Derrière cette polémique brillante on sentait bien sûr le jacobin. Pourtant il est difficile de nier que le portrait brossé par Chabrol correspond à quelque chose de réel.

Faut-il conclure comme lui, «La décentralisation, non merci !»? Et se dire avec pessimisme que la «nouvelle citoyenneté» ce n'est pas pour demain ? En effet, quand on observe la manière dont se prépare les élections municipales on ne peut qu'être inquiet sur les chances d'aboutissement des grandes réformes annoncées par Pierre Mauroy au début de son pouvoir (la «révolution tranquille», «la nouvelle citoyenneté», termes qui recoupaient mot pour mot, notre projet politique).

Quant on dépasse ce niveau local, n'est-ce pas encore pire ? La nouvelle Action Royaliste et le Mouvement des Démocrates, ont eu l'occasion, en novembre dernier, de dénoncer «l'extrême politisation qui marque déjà la campagne électorale...» C'était pour dénoncer le rôle malsain des rivalités entre partis, de «l'affrontement stérile entre le désir de revanche et la soif de puissance».

Faisons-nous preuve d'un pessimisme excessif ? Nous ne demandons qu'à l'admettre. En attendant ce pessimisme se double d'une activité politique et d'un effort de réflexion soutenus au sein des premiers clubs créés. Nous croyons en effet, et c'est sans doute ce qui fait notre force, que, quelque soit le résultat de la politique actuelle, une réflexion approfondie sur la rénovation de la société française sera utile. Etre affrontés à des faits «têtus» relevant de la sociologie, ou de la psychologie, ne peut pas briser notre volonté de réforme. Simplement, cela ne peut que renforcer notre intuition première que c'est par le haut que l'on dégripperera les blocages de la société française.

Frédéric AIMARD

SOMMAIRE

ETUDES

- **L'épreuve du terrorisme** **page 5**
Club Nouvelle Citoyenneté de Paris
- **Le dialogue social** **page 17**
Emmanuel Mousset
- **Libéralisme : le vent d'Amérique** **page 28**
Alain Solari
- **La psychiatrie en question** **page 39**
Julien Betbèze

CHRONIQUES

- **Littérature : Le grand pervertisseur** **page 51**
Philippe Barthelet
 - **Philosophie : Les lectures talmudiques d'Emmanuel Lévinas** **page 56**
Ghislain Sartoris
 - **Polémique : Les fausses promesses de Monsieur Garaudy** **page 62**
Alain Flamand
- BULLETIN D'ABONNEMENT** **page 68**

l'épreuve du terrorisme

Au moment où le terrorisme semble refluer partout en Europe, une série d'attentats, particulièrement spectaculaires et sanglants, a frappé la France. Devant l'horreur provoquée par les bombes de la rue Copernic et de la rue Marbeuf, puis par la tuerie de la rue des Rosiers, la tentation est forte de répliquer à la violence inouïe du terrorisme par la violence répressive de l'Etat, par le recours à des procédures d'exception s'appliquant à la fois aux terroristes, à ceux qui paraissent tels comme à ceux qui pourraient le devenir.

Cette démagogie obtient de faciles succès d'estime. Il faut cependant s'en garder, si l'on veut comprendre la nature de la menace qui pèse sur notre pays, et avoir une idée claire des moyens d'y remédier dans le respect de la liberté des citoyens.

D'abord comprendre. Le terrorisme n'est pas un bloc, les terroristes ne sont pas les membres d'une armée contre laquelle il conviendrait d'appliquer des mesures partout identiques. Il existe un terrorisme issu des mouvements indépendantistes (Corse, Pays Basque), un autre qui procède de la situation au Proche Orient, un troisième, d'intention révolutionnaire, qui naît d'une certaine situation idéologique et sociale et qui vise l'Etat. Le premier, généralement non sanglant en France cherche à attirer l'attention sur une situation locale et naît des excès de la centralisation. Le second se caractérise par des règlements de comptes entre fractions rivales (cas de la rue Marbeuf) ou par des actions de représailles contre des «traitres», ou encore contre une communauté (cas de la rue des Rosiers).

Tout différent est le terrorisme révolutionnaire, qui a jusqu'à présent épargné notre pays mais dont on annonce ici et là le développement avec un rien de complaisance : bien repérable, trop faible pour représenter un véritable danger, il offre à la fois de faciles victoires au gouvernement et un épouvantail utile à l'opposition. Plutôt que de jouer la comédie de la violence et de la peur, il importe d'analyser la stratégie de la terreur dans l'Europe des dix dernières années et les raisons de son échec «militaire».

STRATEGIE DE LA TERREUR

Avant d'être une pratique, le terrorisme est un discours sur la «révolution», un délire d'inspiration marxiste - au sens le plus étroit et le plus rétrograde du terme. Après le grand combat pour la paix au Vietnam, après ou à la suite de la contestation de la fin des années soixante, des intellectuels et des militants allemands et italiens ont tenté de créer les conditions d'une révolution dans les pays développés. A la réflexion politique, fondée sur un marxisme sommaire, les futurs terroristes ont substitué une analyse stratégique très schématique :

Le «maillon le plus faible»

Pour les Brigades Rouges, l'impérialisme et les multinationales dominent le «monde libre», à la fois sur le plan économique et sur le plan militaire : l'Europe des démocraties est devenue la «pierre de touche» de ce système, et c'est «essentiellement en Europe que seront décidés le maintien ou le bouleversement de l'équilibre mondial...» La crise du système économique se traduit par une reconversion brutale qui frappe les classes ouvrières, et notamment la classe ouvrière italienne qui lutte non seulement pour ses conquêtes sociales mais aussi pour son identité. Or il se trouve que l'Italie est le «maillon le plus faible» du système en raison de la crise permanente de son régime politique. Comme le mouvement révolutionnaire représente une «force non négligeable», l'Italie peut «se transformer en une zone révolutionnaire qui pourrait ouvrir la voie à toute l'Europe». Cette force n'a que mépris pour un

Parti communiste qui s'est «mis du côté des forces impérialistes et de leur politique contre-révolutionnaire». Elle cherchera à rompre les liens entre la classe ouvrière et la bourgeoisie industrielle, à briser la démocratie chrétienne qui est le pilier de la politique impérialiste en Italie et à «frapper l'Etat dans ses maillons les plus faibles». Cela grâce à la guérilla urbaine menée par un «parti combattant» qui se définit comme «le rempart avancé et armé de la classe ouvrière».

Pour la Fraction Armée Rouge, la République fédérale est «un territoire militaire occupé par les USA» et géré par la social-démocratie qui, écrit Ulrike Meinhof, dispose «de par son histoire, de l'Internationale socialiste et du contact avec les syndicats pour imposer en Europe le projet de consolidation d'un nouveau fascisme». Il s'agit donc d'attaquer les bases américaines, de révéler par la violence le projet fasciste de la social-démocratie et aussi (à la différence des Brigades rouges) de considérer la lutte des classes «comme une partie de la guerre de libération dans le tiers-monde, en anticipant, ici même, sur ce qu'est la politique prolétarienne d'aujourd'hui : une guerre de libération.» (1)

(1) *Textes reproduits dans Xavier Raufer : «Terrorisme, maintenant la France ?» (Garnier) voir aussi Ulrike Meinhof : «Mutineries et autres textes», (Maspero).*

Tel est le délire stratégique qui menace tout groupe politique séparé de la réalité par un épais rideau de concepts : en mélangeant les dogmes marxistes-léninistes les plus éculés à une vision politique rudimentaire : même si elle n'est pas toujours fausse - en croyant qu'une ligne stratégique cohérente peut à elle seule bouleverser une situation par ailleurs mal perçue, quelques centaines de militants peuvent se persuader qu'ils vont mettre en mouvement les masses et détruire l'appareil d'Etat, comme s'ils disposaient de pouvoirs réels sur les masses et de moyens effectifs contre l'Etat... ou contre l'impérialisme. Les terroristes allemands et italiens ne comprendront pas leur erreur initiale, ils ne cesseront de se rêver comme l'avant-garde d'une classe ouvrière qu'ils connaissent mal ou pas du tout et s'enfermeront dans une pratique à terme suicidaire.

Pratique du terrorisme

La pratique terroriste traduira, au moins globalement, les directives stratégiques des états-majors : en Allemagne, attentats contre les installations américaines, contre les trusts, enlèvement du président du Patronat allemand, et aussi participation, aux côtés de terroristes palestiniens, à des actions «tiers-mondistes» comme l'attaque de la réunion des ministres de l'OPEP. En Italie, ce sont les «jambisations» des petits chefs, puis des ingénieurs, l'assassinat de magistrats, de journalistes et d'hommes politiques - jusqu'au point culminant représenté par l'enlèvement, le procès et l'assassinat d'Aldo Moro.

Mais le terrorisme devient très vite une fin en soi : on tue pour financer l'organisation, on participe à des actions pour assurer sa «logistique» (armes, soutien de certains pays), on assassine par vengeance et enfin pour s'affirmer. Dans un ouvrage remarquable (2), l'ex-terroriste allemand Hans-Joachim Klein a fort bien résumé cette dérive : «Les contenus politiques que la guérilla exprimait encore à ses débuts ont disparu. Ils se sont eux-mêmes dégradés en Jet-set managers du terrorisme, suivant la formule employée une fois par un représentant de la vieille garde dans sa cellule. Les voyages, l'élaboration des plans et l'opération elle-même en tant que point culminant, voilà ce qui reste dans cette impasse terroriste. Les buts politiques hautement proclamés et les idéaux ont sombré dans une guerre privée et commanditée sans aucun scrupule. La sécurité d'Etat et la guérilla se combattent, mais ne sont plus étrangères l'une à l'autre; elles ont besoin l'une de l'autre.» De fait, H.J. Klein, qui a participé à l'attentat de Vienne contre l'OPEP en compagnie du célèbre Carlos, montre que les groupes allemands étaient devenus les exécuteurs des basses œuvres de l'extrême-palestinien (contre des armes et de l'argent) et qu'ils ne reculaient devant aucune besogne - y compris les attentats antisémites. Et Klein de conclure, en évoquant l'opération d'Entebbe et le meurtre d'une vieille dame juive : «on est là devant un monde de sentiment digne d'un glacier du Groenland, simplement un petit peu moins chaud».

(2) *Hans-Joachim Klein : «La mort mercenaire» (Seuil)*

(3) **Marcelle Padovani: «Vivre avec le terrorisme»**
(Calmann-Lévy)

De même, en Italie, la politique armée dérive rapidement de son objectif initial : on exécute des journalistes de gauche, des magistrats pourtant compréhensifs et même, à Gênes en 1979, le syndicaliste communiste Guido Rossa, ou encore n'importe quel policier, n'importe quelle personne qui a la réputation d'être «fasciste» ou répressive. En fait, note Marcelle Padovani (3) «il ne faut pas surestimer les motivations strictement politiques des attentats terroristes. Mises à part les Brigades rouges pour une grande partie de leurs actions, mis à part certains groupes mineurs pour certaines de leurs entreprises, les causes des agressions et des assassinats sont des plus variées. L'élément d'autodéfense du groupe armé n'est pas négligeable. Comme n'est pas négligeable l'incitation que constitue la banalisation de la violence dans la société : c'est tellement plus efficace de sortir son P 38 que d'engager une discussion compliquée avec «l'ennemi»...»

C'est que les armes exercent une terrible fascination sur le terroriste. Comme l'explique H.J. Klein, «Ces armes, c'était un bout de pouvoir. Elles inspiraient une fascination... qui nous avait tous gagnés. A partir du moment où on a un instrument de ce genre, on commence à avoir d'autres façons de se comporter; on change. Je pense aujourd'hui qu'un point important dans le fait de se joindre à la guérilla et à ses entreprises, c'est que l'on succombe à la fascination des armes. J'ai pu constater toujours et encore auprès des gens - et aussi chez moi-même - que les armes n'étaient pas tenues, portées ou stockées simplement comme instrument d'attaque ou de défense, mais qu'elles étaient aussi un ersatz pour voiler les faiblesses de l'individu - politiques aussi bien que personnelles.»

Enfin - et ceci est à signaler à ceux qui seraient tentés par la lutte clandestine - la vie du terroriste (sauf lorsqu'il s'agit de vedettes internationales comme Carlos ou de dirigeants de grandes organisations) n'a rien de romantique : maigre salaire, obligation de mener une vie très rangée, problème des notes de frais, routine des filatures, solitude, misère sexuelle... Non seulement la société terroriste est close, rigide, mais elle reproduit rapidement les mécanismes du pouvoir qu'elle combat (bureaucratie, exploitation de

la «base» par les chefs, constitution de tribunaux avec sentences et exécutions, voire même torture). «Ils continuent à parler de guerre, écrivent deux prisonniers, de la beauté de l'affrontement physique qui, selon eux, doit continuer. Ils ont pris le langage de *Mein Kampf*. Ils sont la proie d'un délire paranoïaque.»

Echec de la terreur

Cette phrase dit bien l'échec, personnel et global, de la pratique terroriste. Loin de déstabiliser l'Etat, ou de détruire son appareil, le terrorisme le renforce et sort brisé de l'affrontement. Au terme de cette lutte, l'Etat ne révèle même pas son prétendu caractère «fasciste» comme l'imaginaient follement certains théoriciens : il devient simplement, dans le cadre de la légalité, plus bureaucratique et plus policier. Ainsi en Allemagne, où la «lutte armée» a provoqué la constitution d'un immense fichier de suspects, et une chasse systématique au terroriste, puis au moindre déviant, dont le caractère excessif, voire franchement scandaleux, a été dénoncé dans le film «L'Honneur perdu de Katarina Blum».

En fait, point n'était besoin de constituer cet immense appareil d'espionnage et de répression comme le montre l'exemple de l'Italie : dans cet Etat faible, gérant dans le désordre et la corruption une société en crise, face à un phénomène terroriste inquiétant par ses proportions, (on estime à 10 000 le nombre des terroristes) la lutte a été menée dans le respect des libertés, sans rétablissement de la peine de mort, sans création de juridictions spéciales et dans le plus grand respect de la légalité. Simplement, après le choc provoqué par l'assassinat d'Aldo Moro, la police italienne et les Carabiniers vont s'organiser, s'entraîner, se moderniser... et réfléchir aussi aux causes fondamentales du terrorisme en exploitant habilement les failles qui étaient en train de se révéler.

Car l'échec de la terreur, c'est d'abord qu'elle est ressentie comme un échec par les terroristes eux-mêmes. Tandis qu'en Allemagne le «parti armé» entreprend des actions désespérées, tandis

que les chefs de la Bande à Baader se suicident en prison (deux façons de reconnaître leur échec) les militants italiens commencent à réfléchir au sens de leur action après l'affaire Moro - même si cette dernière conduit un mouvement comme Prima Linea à des actions plus sanglantes. Ce qui choque dans l'exécution de Moro, ce n'est pas le fait brut, mais «la mise en scène, le spectacle macabre» comme le disent deux «repentis» de Prima Linea. Dès lors beaucoup vont s'interroger sur le sens de leur lutte et sur le sens de leur vie, car la justification première de la lutte armée s'est effacée devant d'autres motifs. C'est ce dont s'aperçoivent les deux «repentis» cités plus haut : «On a fondé Prima Linea comme instrument armé mais aussi parce qu'il fallait que les militants passés à la clandestinité puissent vivre. Dans un certain sens, la clandestinité devient un mode de vie qui trouve sa justification dans la lutte armée. C'est incroyable, ce sentiment de puissance que donne l'idée de pouvoir agir sur la vie des gens. Et ceux qui, aujourd'hui, refusent d'abandonner le terrorisme, sont ceux qui s'y sont trouvés le plus à l'aise. Des héros qui vivent dans une secte militaire idéalisée. Dans le culte de l'élite. Et qui, au fur et à mesure, deviennent plus cruels» . (4)

Dès lors, la voie est ouverte, qui conduit au «retournement». Certains rompent simplement avec le milieu terroriste, s'enfuient à l'étranger pour y vivre dans une nouvelle clandestinité et toujours dans la peur puisqu'ils sont poursuivis par leurs anciens camarades : H.J. Klein a réussi à survivre mais William Waccher, sympathisant de Prima Linea, arrêté par la police, relâché, a été assassiné par son ancienne organisation. D'autres, après leur arrestation, se «repentent» en livrant des noms et des caches, comme le célèbre Patrizio Peci «qui est devenu le plus brave des délateurs, le plus courageux, comme il avait été le plus brave des antifascistes» (5) et qui portera des coups sérieux aux Brigades Rouges pour éviter qu'un combat inutile et malsain se perpétue.

En Allemagne, c'est un énorme système policier qui a écrasé les quelques dizaines de desperados de la Bande à Baader et du groupe du «2 juin». En Italie, c'est encore la police, avec infi-

(4) *Padovani op. cit.*

(5) «*Nouvel Observateur* 13 octobre 1980.

niment moins de moyens mais aussi les repentis, et surtout l'ensemble de la société qui est en train d'expulser un terrorisme qui l'avait profondément touchée.

CAUSE DU TERRORISME

Au phénomène terroriste, si complexe dans ses motivations, si diffus dans le cas de l'Italie, beaucoup ont cherché une explication simple, une cause extérieure à la société menacée : l'«internationale communiste», animée par un K.G.B. tentaculaire, ne pouvait manquer d'endosser toutes les responsabilités. De fait, les terroristes font référence à l'idéologie marxiste-léniniste, et s'étaient fixé pour objectif la Révolution. Ne se disaient-ils pas eux-mêmes communistes ? Restait à prouver la réalité des liens entre les terroristes et Moscou, ce que quelques journalistes se sont employés à faire (6).

Or aucun fait ne vient corroborer la thèse du complot communiste international :

– d'une part, les partis communistes officiels - l'italien notamment - ont été au premier rang de la lutte anti-terroriste. Comme l'écrit Marcelle Padovani, «le P.C.I. a été le seul parti de masse à avoir constamment appelé à faire le vide autour du terrorisme au lieu de jouer sur les contradictions qu'il introduisait dans la classe dirigeante, le seul parti à avoir lancé des initiatives nationales contre le terrorisme (...) le parti qui a soutenu à fond la magistrature contre les pressions des politiques qui auraient préféré voir certaines enquêtes étouffées, le parti qui a défendu avec acharnement la «loi sur les repentis», laquelle encourage et récompense la collaboration des terroristes avec la magistrature»...Un parti qui a aussi «longtemps poussé plus à la répression du terrorisme qu'à la dissuasion».

D'autre part, malgré les milliers d'enquêtes policières, malgré les milliers d'affaires instruites par la justice italienne, malgré les centaines de milliers de pages qui contiennent les confessions des «repentis», aucun fait n'a permis d'établir la thèse d'une manipulation soviétique, cubaine ou... lybienne.

(6) *Claire Sterling : «Le Réseau de la Terreur», (Lattès)*

Itinéraires terroristes

Les causes immédiates du terrorisme apparaissent dans les confessions ou récits des terroristes eux-mêmes. Hans Joachim Klein résume parfaitement l'itinéraire qui conduit au terrorisme quelques jeunes Allemands : «J'étais descendu dans la rue à cause du Vietnam et j'en avais pris plein la gueule. J'étais dans la rue à cause du racisme contre les Noirs aux U.S.A. et de la détresse des travailleurs immigrés en R.F.A. et j'en avais pris plein la gueule. J'étais dans la rue à cause de la démolition d'un quartier d'habitation et j'en avais pris plein la gueule. J'avais discuté, discuté et encore discuté. Et, à nouveau, j'étais descendu dans la rue à cause des conditions de détentions qui n'en étaient pas mais qui étaient de la destruction. Et Holger était mort, et moi j'en avais fini avec la rue et la discussion. Car (comme je le pensais à l'époque, nous n'avions jamais rien obtenu sinon de pouvoir éprouver notre impuissance». D'où le recours au fusil et à la bombe, comme remède à cette impuissance.

De même en Italie, où les luttes de type gauchiste dans les usines et les universités se radicalisent et mobilisent d'autant plus de monde que tout commence par la peur : peur des groupes fascistes, peur du terrorisme «noir», peur née des rumeurs de coup d'Etat. Ainsi «Ivan de Brescia» qui, à 14 ans, rêve de Che Guevara et s'engage dans l'antifascisme militant : «Il faut dire que nous vivions tous, depuis l'attentat fasciste de 1969 à Milan (16 morts) dans la terreur du coup d'Etat d'extrême-droite. «Il faut réagir, disions-nous entre lycéens et militants d'extrême-gauche; il va y avoir un coup d'Etat, nous devons riposter aux néo-fascistes avec les mêmes violences qu'ils emploient contre nous. Faisons de l'autodéfense, des vendettas sommaires, pour les décourager» (7). De l'autodéfense on passa à l'offensive, du service d'ordre musclé à la lutte armée organisée. De même dans les usines on passa du tabassage aux «jambisations» et aux assassinats d'ingénieurs...

(7) *M. Padovani*
op. cit.

Il est cependant facile de deviner que le constat de l'impuissance militante face à une société trop habile à récupérer les révoltes, ou

encore la peur de l'extrême-droite, ne sont que des causes secondaires dans l'explosion terroriste des années soixante-dix. A l'origine de celle-ci, il y a le nihilisme des sociétés modernes, contre lequel le terroriste tente de réagir, mais qui finit par le «piéger». Face à la crise des valeurs, on ravaude une idéologie. Face à la dissociation, on crée une organisation, on essaie de créer de nouvelles solidarités (solidarité mythique avec les exploités, solidarité «militaire» du groupe armé), face à la violence cachée, on se lance dans des violences ouvertes, face au «spectacle» politique, on tente de réhabiliter l'acte vrai, l'engagement authentique. Mais le nihilisme finit par recouvrir tout ce qui prétendait s'y opposer. Cela commence comme un jeu, où l'on mime les gestes passés (Nouvelle Résistance, bolchevisme des grandes années, guerillas des années soixante) mais, comme on l'a vu, la lutte armée finit par reproduire, en la caricaturant, la mécanique sociale détestée : parodie de justice des «tribunaux populaires», hiérarchie et bureaucratie des organisations clandestines, mise en scène de la mort, solitude du terroriste, et surtout recours à une violence pure, identique à celle qui était dénoncée, et masque de la même volonté de puissance. Pour finir, la prison ou la mort, et l'Etat plus solide qu'avant.

LE CAS DE LA FRANCE

Notre pays a été épargné par la grande vague terroriste. Va-t-elle maintenant le submerger ? C'est la thèse que certains avancent, pour des raisons de propagande politique, ou en fonction d'une analyse reposant sur un raisonnement analogique qui doit être critiqué (8).

(8) C'est notamment la thèse de Xavier Raufer, *op. cit.*

Certes, la France a connu une contestation identique dans sa nature à celle d'Allemagne et d'Italie : lutte contre la guerre du Vietnam, événements de 1968, actions gauchistes dans les usines et les universités, prestige du marxisme-léninisme, et début de radicalisation avec la «Nouvelle Résistance Populaire» issue de la Gauche prolétarienne. Pourtant, la mouvance «soixante-huitarde» n'a pas produit de terrorisme, essentiellement en raison de l'hostilité des

intellectuels (Sartre dans une certaine mesure, mais surtout Foucault et Clavel) à toute forme de lutte armée. Certes, on constate à partir de 1974 une augmentation rapide du nombre des attentats (183 en 1974, 371 en 1975, 358 en 1976, 470 en 1980) mais leurs auteurs sont très divers (étrangers, régionalistes, groupes d'extrême droite, groupes corporatifs) et une faible partie d'entre eux peut être mise au compte du gauchisme. En outre, cette nouvelle forme de violence est rarement sanglante, peu spectaculaire, et elle devient très vite d'une extrême banalité (sauf les prises d'otages). En aucun cas, les attentats ne sont le fait d'un milieu terroriste ayant défini une stratégie globale.

L'apparition du mouvement «Action directe» permet-elle cependant d'envisager le développement d'un terrorisme révolutionnaire ? D'aucuns l'affirment, en tirant argument des analogies théoriques et stratégiques existant entre «Action directe» et les autres organisations européennes. Un certain nombre de fait incident pourtant à réduire la portée de ce type de terrorisme :

- Il y a, depuis de nombreuses années, crise de l'idéologie marxiste et abandon de celle-ci par les jeunes intellectuels qui sont passés du gauchisme à un engagement en faveur des droits de l'homme - voire à une américanophilie militante. Personne en France n'est en mesure de jouer le rôle d'un Negri en Italie.
- Il y a, parallèlement, crise des organisations d'extrême-gauche issues de la contestation de 1968 (disparition du maoïsme sous toutes ses formes, recul du trotskisme). Il ne peut donc exister, comme ce fut le cas en Italie, un «continuum» entre l'action militante et la lutte armée.
- Le manichéisme pratiqué par la Bande à Baader et par les Brigades Rouges n'est plus de mise dans notre pays : chacun peut constater l'effondrement des «paradis» politiques et la «banalité du mal» dans tous les camps et sous tous les régimes.
- Enfin, l'échec patent des expériences terroristes chez nos voisins est, en lui-même, un garde fou.

Le terrorisme sanglant qui secoue périodiquement la France depuis la rue Copernic est pour l'essentiel un terrorisme importé, lié aux événements du Proche-Orient. La lutte contre celui-ci relève de formes spécifiques (surveillance des frontières, contre-espionnage, voire actions préventives à l'extérieur) et non de procédés identiques à ceux utilisés en Allemagne : ni la constitution de fichiers centralisés concernant les citoyens français, ni la restriction de certains droits (le droit d'asile notamment) ne sont de nature à épargner à notre pays la violence importée. Inutiles, ces procédés risquent de se révéler nuisibles, non seulement à la liberté des citoyens, mais aussi pour la prévention du terrorisme : le droit d'asile, toujours accordé après vérifications à des personnes qu'on peut facilement surveiller, permet en effet aux terroristes en rupture de ban d'échapper à la logique de la violence - au lieu d'être tentés par une reconversion dans le terrorisme international.

Face aux réactions de l'opinion, face aux démagogies politiciennes, il est indispensable de garder le sens de la mesure, de mettre **seulement** en place les moyens de prévention et de riposte adaptés à la forme de terrorisme qui nous menace. Quant au danger terroriste interne, faible pour le moment, il échappe aux moyens classiques de la prévention policière : le terrorisme du désespoir n'est en rien la conséquence du «laxisme» ou du manque de moyens techniques. Il résulte d'une société dont le caractère pathogène ne peut être combattu par un surcroît de technicité.

**Etude réalisée par
le C.N.C. de Paris**

le dialogue social

La reconnaissance des forces sociales, leur droit à l'expression sont une longue et patiente conquête du mouvement ouvrier. Si le jeu social est une réalité immanente à toute société, sa légitimation par le pouvoir souverain n'est aucunement naturelle. En Pologne, l'Etat décrète d'un trait de plume la non-existence d'un syndicat regroupant 10 millions de travailleurs. Le libéralisme n'a pas à gagner à la comparaison; là où son enseignement est scrupuleusement traduit, le syndrome des pays de l'Est réapparaît, trait pour trait, sous un discours différent. Le mouvement ouvrier français, qui n'a pas eu à souffrir du marxisme, a cruellement subi le libéralisme.

L'historique du dialogue social, c'est aussi son cheminement sous une oppression permanente :

1791 Le loi Le Chapelier interdit toute coalition professionnelle. Le jeu social est théoriquement réduit à des relations inter-individuelles.

1864 Concession du droit de grève.

Mais les dates essentielles restent à venir, qui vont désor mais lier le dialogue social au devenir de la nation :

1884 Reconnaissance des syndicats et du droit à la négociation. Néanmoins, ce droit fondamental pêche par une lourde insuffisance : les contrats conclus n'obligent que les signataires, si bien qu'une entreprise est autorisée à les refuser lorsqu'elle quitte l'organisation contractante.

- 1919 Première loi sur les conventions collectives. Les membres des groupes signataires ne peuvent faire à leur gré cavalier seul, mais doivent se soumettre à leur organisation.
- 1936 Une convention adoptée entre chambre patronale et syndicats ouvriers peut être imposée par arrêté à toute la profession.

Tels sont les fondements qui permettent l'existence et le bon fonctionnement d'un dialogue social, perfectionné depuis par des ajouts annexes.

MERITES ET LIMITES DE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE

La politique contractuelle représente la manifestation principale, souvent méconnue, de la vie sociale en France. Plusieurs centaines d'accords, professionnels ou interprofessionnels, régio-



Cueillette du coton aux Etats-Unis avant la guerre de Sécession.

naux ou nationaux, sont signés chaque année. Et non des moindres, puisque les plus spectaculaires ont permis des décisions vitales sur les retraites complémentaires, l'assurance-chômage ou la formation professionnelle continue. Mais si la politique contractuelle tient lieu de consensus social, elle reste diversement appréciée par les centrales ouvrières, de la défiance à la franche hostilité.

F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. demeurent les ardents défenseurs de la politique conventionnelle. Pour la confédération d'Henri Kraski, le paritarisme prend des allures de «collaboration de classes», devant laquelle on répugne à se plier mais qu'il est nécessaire d'adopter lorsque les «rapports de forces» favorisent le syndicat. Jusqu'en 1978, la C.F.D.T. a suivi un stratégie identique soutenue par l'espoir d'un changement politique aux législatives. Le congrès de Brest, en avril 1979, a pris acte de la caducité du Programme commun; priorité au «recentrage», terme malhabile et équivoque, «resyndicalisation» correspondant mieux à l'esprit du congrès : abandon de la lutte politique nationale pour soutenir le travail à la base. La politique contractuelle, honnie auparavant, retrouve ses lettres de noblesse dans les textes adoptés, qui replacent, dans une certaine mesure, la centrale d'Edmond Maire dans l'héritage anarcho-syndicaliste :

«Pour la C.F.D.T., redonner sa place à la négociation c'est ne pas tout attendre d'en haut, c'est avoir la volonté d'imposer des lieux de négociation partout où des confits nous opposent aux pouvoirs de décision. C'est aussi étendre le champ de la négociation. Car notre système conventionnel français est d'une grande pauvreté par rapport à celui qu'a imposé le mouvement syndical à bien d'autres pays. Nous avons toujours tendance à renvoyer à la loi pour étendre et généraliser tout acquis partiel. Mais la loi n'a pas que des effets bénéfiques. Elle a aussi tendance à freiner les évolutions ou figer les rapports de forces. Elle ne peut non plus rendre compte de l'extraordinaire complexité de la condition salariale. Il faut au contraire s'efforcer de résoudre les problèmes les plus près possible des intéressés.» (1)

Ainsi, en janvier 1978, la C.F.D.T. engage des négociations avec le patronat sur deux grands dossiers : l'indemnisation du chômage et l'aménagement du temps de travail. Le 10 mai n'a pas démenti les efforts de la C.F.D.T. dans cette voie, en particulier pour les 35 h. hebdomadaires. La C.G.T. non plus n'a pas trahi ses fidélités : elle préférait la législation de la réduction du temps de travail. Deux démarches qui distinguent nettement des philosophies sociales inconciliaires.

La prise de pouvoir d'un gouvernement socialiste pouvait sonner le glas de la politique contractuelle, au profit de décisions unilatérales. Sagement, le pouvoir a préféré la négociation avec les partenaires sociaux. Il a fait progresser le dossier sur la réduction du temps de travail, ouvert trois ans auparavant mais qui ne parvenait pas à sa conclusion, en lui assignant comme objectif l'application des 35 h. pour 1985. Néanmoins, une prime d'importance a été lancée dans le jardin des conventions collectives : le blocage pour quatre mois des salaires, sans consultation préalable des partenaires sociaux, qui ont unanimement protesté contre cette transgression de plusieurs décennies de politique contractuelle.

Le patronat, tout comme les syndicats ouvriers, n'accepte la politique conventionnelle que s'il en tire avantage. Les P.M.E., souvent imbues de principes archaïques et peu soucieux de dialoguer avec des délégués syndicaux jugés «révolutionnaires», lui manifestent une opposition plus catégorique. Néanmoins, syndicats et patronat s'accordent des temps de répit dans l'affrontement social, afin qu'il ne dégénère au détriment de tous. La politique du patronat risque de s'orienter différemment sous un gouvernement de gauche : la tentation apparaît aujourd'hui clairement de rompre les négociations pour pousser un gouvernement que le patronat accepte encore difficilement à assumer des mesures impopulaires. Illustration flagrante en fut donnée lors des négociations sur le financement de l'assurance-chômage, qui dévoilent la manœuvre patronale, mais accusent également l'impéritie du gouvernement.

Inflexible, le C.N.P.F. a repoussé tout compromis, malgré l'attitude raisonnable des syndicats pour sauver le système paritaire de protection sociale. En fait, le patronat compte sur le gouvernement pour renflouer les 30 milliards de déficit de l'U.N.E.D.I.C.

Mais le pouvoir a sa part de responsabilité dans l'échec du dialogue social. Le ministre des Affaires sociales et de la solidarité a en effet annoncé, dès avant le terme des négociations, que le gouvernement prendrait en charge le dossier s'il ne parvenait pas à conclusion. Une assurance qui a incité le patronat à la rupture et qu'Edmond Maire a commenté de la sorte : «Il serait contradictoire que l'impossibilité de régler un dossier aboutisse à son étatisation». Il est à craindre que le cas de figure ne se répète dans l'avenir, qui aurait pour conséquence d'encourager le C.N.P.F. à fuir ses responsabilités et le gouvernement à sombrer dans la facilité. L'Etat doit s'affirmer comme garant de l'existence des forces sociales et de leur libre confrontation mais en se gardant d'intervenir, si ce n'est pour rétablir un dialogue rompu. Enfreindre cette règle amènerait l'Etat à s'interposer dans le moindre conflit social, comme le préfigurait dangereusement le Programme commun et tel que le souhaitent C.G.T. et P.C.F. Le secrétaire général de la C.F.D.T. mène à terme sa réflexion, lorsqu'il dénonce la charge autoritaire qu'enferme tout «projet social» voulu par les hommes du pouvoir.

Si les mérites de la politique contractuelle ne sont plus à démontrer, ses limites sont trop saillantes pour être passées sous silence :

— la lenteur et les obstacles qu'occasionnent les intérêts divergents des partenaires sociaux paralysent les négociations : les discussions sur la réduction du temps de travail débutent le 23 juin 1978, s'interrompent le 8 janvier 1980 pour s'achever sur un accord le 18 juillet 1981. Sans évoquer les pourparlers qui n'ont abouti qu'à l'impasse.

– Nombre de contrats au niveau professionnel ne sont que des remises à jour d'anciennes conventions collectives, sans que les échanges paritaires ne parviennent à dégager des solutions novatrices.

Mais il existe des maux infiniment plus graves qui, au-delà des distorsions conjoncturelles, remettent en cause les fondements même de la politique contractuelle :

- les contrats de salaire conclus par l'Etat ne garantissent plus la justice sociale, mais recherchent la paix sociale en cédant aux pressions des puissants,
- 6 millions de salariés échappent à la protection des conventions collectives.

Car la politique conventionnelle reste la pointe émergée de l'immense iceberg qu'est le dialogue social, la traduction d'un rapport de forces surgi d'un affrontement social pugnace, où chaque organisation socio-professionnelle tente d'imposer sa domination. Ce sont les mécanismes de ces luttes sourdes qu'il nous faut présenter en pleine lumière.

SYNDICALISME ET CORPORATIONS

Jadis considérée par les syndicats comme un moyen exceptionnel pour imposer les revendications, jugée quasiment insurrectionnelle par le patronat, la grève a perdu de son prestige pour s'intégrer à la routine syndicale, récupérée par le système, selon la formule habituelle. Les électriens d'E.D.F. engagent un arrêt de travail de deux heures, dans un simple but d'avertissement en vue de la sortie du blocage des salaires. La grève devient ainsi non plus un acte périlleux et menaçant, mais un automatisme sans surprise, à la limite de la formalité. Elle reste néanmoins le premier et le plus précieux moyen d'expression sociale. Qui dit grève dit syndicats organisés et influents pour la mettre subtilement en œuvre. Or le syndicalisme a vu progressivement un cancer endé-

mique s'accroître en son sein, le corporatisme. Aux origines déjà, seule une élite, puisant à des traditions de combat et de solidarité, parvint à fonder un syndicalisme offensif et efficace, qui profitait à l'ensemble des exploités tant qu'une certaine unité de vie et de conditions produisait une «conscience de classe».

Les mutations technologiques perturbent la société industrielle, la transformation des structures économiques et sociales parasite les solidarités traditionnelles. «Une économie moderne a spontanément tendance à morceler la condition salariée et à susciter le néo-corporatisme. Les syndicats, loin de s'y opposer, se mobilisent derrière les plus puissantes corporations» (2). Financièrement, la C.G.T. n'existerait pas si elle ne contrôlait pas l'E.D.F.-G.D.F., Renault et autres forteresses ouvrières. Autour de la table où s'exerce le dialogue social, les salariés ne se retrouvent pas en situation d'égalité; certains ne parviendront jamais à faire entendre leur voix, parce que trop peu organisés, d'autres arrivent à présenter leurs revendications, mais en vain, parce qu'insuffisamment puissants. En la circonstance, le droit de grève ne prend pas la même signification pour tous.

La grève des balayeurs

Le conflit des balayeurs du métro, en 1980, éclaire cette situation injuste. Les travailleurs employés au nettoyage dans le métro connaissent une position sociale parmi les plus déplorables : immigrés pour la plupart, ils appartiennent à des entreprises privées qui ne leur garantissent pas la sûreté de l'emploi, leur demandent un travail de nuit peu considéré pour un faible salaire. Comble de l'absurdité, les balayeurs du métro paient, comme tout un chacun, leur ticket de transport pour se rendre sur les lieux de travail et interdiction leur est faite d'utiliser les douches qu'ils nettoient, exclusivement réservées au personnel R.A.T.P., ainsi que les cantines...

Durant les 15 premiers jours de grève, personne ne daigne engager le dialogue avec ce personnel surexploité : les syndicats pro-

tègent avant tout les agents de la R.A.T.P., le gouvernement veille surtout à ne pas mécontenter les usagers, la mairie de Paris compte sur l'impopularité du mouvement et son usure. Chacun se rappelle que 1977 avait vu se déclencher un conflit comparable durant un mois sans qu'aucune revendication ne soit satisfaite.

Ce n'est qu'en troisième semaine de grève que le personnel statutaire C.G.T. et C.F.D.T. accepte de débrayer solidairement durant quelques heures, sans perturber d'ailleurs le trafic. Finalement, 37 journées de luttes solitaires arracheront une mince augmentation de salaire et quelques avantages dont l'accès aux douches et cantines. Rien d'aussi laborieux et pénible pour les conducteurs du métro, les ouvriers du Livre ou les dockers, parce que ces catégories possèdent une capacité de frappe extrêmement dissuasive qui permet la satisfaction de leurs revendications sans affrontement coûteux. La menace d'une paralysie des ports, du blocage de la presse ou de la neutralisation des usagers du métro autorise ces corporations à peser fortement sur le dialogue social.

Dans une société en mutation, le syndicalisme ne peut ignorer les transformations sociales à l'œuvre, à moins de s'égarter dans le corporatisme. «C'est une nouvelle pratique sociale qu'il nous faut inventer aujourd'hui. Une pratique capable tout à la fois de saisir la diversité des situations et de faire converger l'action dans le sens d'un projet plus solidaire.» (2) Fonder le dialogue social sur des bases nouvelles s'impose comme une nécessité qui ne va pas sans promesses ni dangers.

(2) *De Closets*
«*Toujours plus*»,
Grasset - 1982.

RISQUES ET PROMESSES DE LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Depuis plusieurs années déjà, il devient banal de constater le déclin du syndicalisme français. Les faits demeurent têtus, s'ils se camouflent sous la faconde des leaders : seule une minorité de salariés participe aux luttes syndicales, de faible importance. Italie, Canada, Inde, Grande-Bretagne ou Belgique connaissent un plus grand nombre de jours de grève que la France. A titre indicatif, les Etats-Unis comptabilisent quatre fois plus de jours de grève

que notre pays. Il est encore plus significatif que les syndicats ne parviennent pas à mobiliser les premières victimes de la crise économique, en l'occurrence les chômeurs. La C.G.T. n'a pas ménagé ses efforts vers 1976-1977 pour développer ses «comités de chômeurs», initiative sans lendemain. Alors que professions libérales et petit patronat arrivent sans difficulté à lancer d'impressionnantes manifestations de rue et à fixer ainsi l'attention des *media*. Parallèlement à la difficile survie des sections syndicales, nous assistons à l'expansion d'un mouvement associatif en pleine vigueur, au renouveau du mutualisme. Cela ne renforce-t-il pas la remarque d'Hubert Landier sur le renouvellement du syndicalisme ? «Si ce renouvellement qui semble aujourd'hui nécessaire, ne paraît venir ni de la base, ni des leaders, peut-être convient-il de le chercher en-dehors du syndicalisme. Car l'avenir des syndicats ne doit pas être l'affaire des seuls syndicalistes, ni même des seuls «travailleurs», mais celle des citoyens.» (3)

(3) *H. Landier*
«Demain, quels syndicats ?»
Pluriel - 1981.

Bref, dans le social comme dans le politique, dépasser les appareils autoritaires et réducteurs pour retrouver le citoyen dans sa plénitude et ses libertés. Thème qui poursuit son chemin en des instances multiples, même si les expressions diffèrent : Alain Touraine annonce les «nouveaux mouvements sociaux», la C.F. D.T., lors de son dernier congrès, en appelle à de «nouvelles solidarités», l'épiscopat publie un texte sur «de nouveaux modes de vie», le syndicat des chômeurs concrétise ces intentions en créant «des réseaux de solidarité et d'innovation socio-économique». Les syndicats traditionnels eux-mêmes, ne voulant pas être en reste, proposent des «conseils d'atelier», qui concurrenceraient en quelque sorte les structures syndicales trop pesantes (soulignons que la C.G.T. a débattu de cette question quelques mois seulement, en 1978, lors de son 40ème congrès. Depuis elle s'est tue sur ces idées trop révolutionnaires à son gré). Pour ramasser ces intuitions en un terme générique, nous pourrions emprunter à Michel Albert, lorsqu'il évoque l'émergence d'une «démocratie sociale» (4), ou le pari de la concertation contre le diktat, de la souplesse contre la rigidité.

(4) *Michel Albert*
«Le Parti français»
Seuil - 1982.

Mais toute considération sur un nouveau dialogue social n'est pas la panacée. Car le patronat n'a pas attendu pour s'emparer du discours et le traduire à sa manière. L'offensive de charme débute en 1977, avec les «assises des entreprises» organisées par le C.N. P.F. et la bénédiction de Lionel Stoleru, tâcheron giscardien en mal de social. Un vent de modernisme souffle sur l'entreprise : groupes de travail, équipes semi-autonomes, commissions d'atelier où les ouvriers ont la permission de critiquer leurs conditions de travail, ainsi entend-t-on favoriser la participation des salariées. Ce déploiement stratégiques ne cache pas son intention de cour-circuiter les organisations syndicales. Force Ouvrière craint que le «dialogue social» ne remplace progressivement la négociation :

- par une relation directe employeur - salariés qui efface le médiateur syndical au profit de la hiérarchie.
- par une individualisation du dialogue qui met en cause le principe du contrat collectif de travail.

Ainsi des intentions louables d'inspiration autogestionnaire peuvent-elles être dévoyées en un vieil antisyndicalisme patronal, qui n'a de souci que de conforter le pouvoir du chef d'entreprise.

Comment la gauche au pouvoir a-t-elle considéré le dialogue social ? Dans l'opposition, elle avait su cultiver habilement les contours nébuleux du mythe autogestionnaires, oublié depuis le 10 mai. La relation avec les syndicats nous apprend beaucoup sur les périls que pourrait susciter une certaine gauche, de prime abord insoupçonnable. Car à l'endroit où l'on attendait les «marxistes-léninistes», ce sont les sociaux-démocrates qui ont distillé un discours inquiétant : Jacques Delors a contesté, à plusieurs reprises, l'indépendance des syndicats, en conseillant vivement qu'ils participent à la politique gouvernementale. Jean Daniel a loué le modèle japonais en souhaitant qu'il fasse recette en France. Pierre Mauroy a réprimandé, en octobre 1981, Edmond Maire pour avoir dénoncé les dangers d'étatisation et les droits insuffi-

sants accordés aux travailleurs, en le blâmant d'«aller plus vite que la musique». Il est vrai qu'en comparaison l'attitude de la C.G.T. confine à la servilité, mises à part quelques foucades pour rassurer sa clientèle (imagine-t-on la furie cégétiste si Giscard avait décidé que les salaires ne seraient pas obligatoirement indexés sur l'inflation !) C'est qu'il y a identité entre les conceptions communistes et social-démocrates sur le syndicalisme : parti et syndicats, omnipotents et omniprésents, sont indéfectiblement liés, rebelles à tout projet d'autonomie. Mais si les social-démocraties voient les syndicats tout puissants contrôler le parti, le rapport est inversé dans les pays de l'Est. Ces deux traditions sont étrangères au mouvement ouvrier français, dont la C.F.D.T. incarne une part originale.

La démocratie sociale est pour demain. Inéluctable, ses prémisses nous incitent à la vouloir pour la maîtriser. Au profit de tous.

Emmanuel MOUSSET

libéralisme : le vent d'amérique

Quelle doctrine inspire les dirigeants de l'économie américaine, et dans quelle mesure sommes-nous tributaires de cette doctrine ?

En traitant de la «reaganomie» - mot affreux - nous ne nous voulons pas prophète. L'économie libérale se présente comme un bateau ivre et l'on peut toujours, après coup, bâtir de nouvelles théories qui expliquent doctement les événements passés... les- quelles théories seront à leur tour démenties par les événements futurs; l'école libérale dispose toujours d'une explication de re- change. Il s'agit seulement de mettre en évidence les quelques ja- lons qui permettent de se repérer dans la marche de ce qu'il est convenu d'appeler l'économie du «monde occidental». Même si cela nous déplaît, celle-ci est largement conditionnée par ce qui se passe outre-atlantique. C'est pourquoi il est important de diser- ner d'une part les idées qui sous-tendent la politique économique de Reagan, d'autre par leur influence hors des Etats-Unis.

LA REAGANOMIE

La Reaganomie prétend remédier à la persistance du malaise économique de l'Amérique embourbée dans la stagflation. Pour y parvenir, elle prône un désengagement aussi complet que possible de l'Etat dans le domaine économique. Mais derrière ce «tronc commun» on trouve deux courants assez différents sinon opposés : d'une part, les monétaristes qui accordent la priorité à la lutte contre l'inflation (fût-ce au prix de la récession); d'autre part, les

économistes de l'offre qui misent surtout sur une reprise des investissements.

L'ÉCONOMIE DE L'OFFRE

Un des principaux moyens mis en œuvre par l'économie de l'offre est la diminution simultanée des impôts directs (frappant les entreprises comme les particuliers) et des dépenses publiques, l'Etat intervenant le moins possible dans le domaine économique et social. Cette politique est censée produire une relance des investissements, donc de la machine économique, et remédier au déficit budgétaire.

La non intervention de l'Etat en matière de réglementation (de nombreux adversaires de ces réglementations figurent en bonne place dans l'administration Reagan) vise à libérer les initiatives privées. Sa non intervention dans le domaine économique a pour but de renforcer la concurrence. On peut l'analyser comme un retour à l'économie de marché pure et dure, au «laissez-faire, laissez passer» du vieux libéralisme du 19ème siècle.

En effet l'économie de l'offre remet radicalement en cause la doctrine keynésienne selon laquelle l'Etat doit intervenir, pour remédier aux imperfections du marché, en redistribuant les revenus et en assurant l'existence des services sociaux indispensables.

La nouvelle doctrine ne se contente d'ailleurs pas de cette remise en cause. Elle renverse totalement les propositions de l'analyse keynésienne. Pour elle, ce ne sont pas les revenus qui sont à l'origine des achats, donc de la production, mais c'est au contraire cette production (l'offre) qui détermine les revenus et la demande. Ce n'est pas un hasard si les économistes de l'offre se réfèrent souvent aux physiocrates qui avaient formulé la loi de Say d'après laquelle l'offre crée sa propre demande. Ces mêmes économistes font remarquer, à juste titre d'ailleurs, que la récession de 1974 - 1975 a contredit les thèses keynésiennes : malgré un déficit important (45 milliards de dollars) on a vu, en même temps, le chô-

mage et l'inflation s'accélérer (pour les keynésiens, il y a toujours une relation inverse entre chômage et inflation).

Par ailleurs, la réduction des dépenses sociales, sur laquelle on insiste beaucoup a pour but d'inciter les assistés (chômeurs ...) jusqu'à trop choyés, à reprendre le travail.

Tout se passe comme si, pour les tenants de la doctrine Reagan, il existait une opposition totale entre la justice sociale et l'efficacité économique. Pour 1982, l'effet conjugué des réductions d'impôts (dont bénéficient les plus favorisés) et des dépenses sociales, reviendra à soustraire quelques 30 milliards de dollars aux plus déshérités. Ne s'agit-il pas d'un retour aux vieux préjugés selon lesquels les priviléges des riches, qui investissent et dépensent davantage, rejaillissent sur tous, de proche en proche, par effet d'entraînement ? Dans un tel raisonnement, si les pauvres restent pauvres, c'est qu'ils le méritent !

LE MONETARISME

L'analyse monétariste repose sur le pari qu'il est possible aux pouvoirs publics de contrôler (en particulier grâce à des taux d'intérêts élevés) l'expansion de la masse monétaire, cause première de l'inflation. Dans la réalité, ce n'est pas aussi simple. Lorsque des agents économiques (syndicats, entreprises) sont en situation de monopole, la raréfaction du crédit n'a pas pour premier effet une baisse des prix, mais une diminution de la production. Sauf en cas de récession très grave, la politique monétariste frappe l'emploi avant l'inflation. En outre, pour faire face à cette même raréfaction du crédit, les agents économiques redoublent d'imagination (cartes de crédit...). La masse monétaire n'est donc pas aisée à contrôler.

En matière d'échanges, la doctrine officielle de l'administration Reagan est naturellement le libre-échangisme. Mais la hausse continue du dollar contribue fortement à donner à cette notion un sens unilatéral. Le protectionnisme, voilà l'ennemi... quand il est exercé

par des partenaires qui cherchent à se prémunir contre une politique qu'on leur impose sans les avoir consultés. En revanche, la même rigueur n'est pas de mise lorsqu'il s'agit, par exemple, de groupes de pression comme la sidérurgie américaine. Vérité au-delà, erreur en deçà ...

Sur le plan international, la masse des taux d'intérêt américains a, notamment, contraint les nations européennes à pratiquer, elles aussi, des taux comparables (générateurs de récession, car ils découragent les investissements, et de chômage). En outre, de nombreux pays «en voie de développement», déjà surendettés, voient leur solvabilité totalement remise en cause.

En matière monétaire, qu'elle fasse preuve de laxisme ou de rigueur, l'Amérique exporte ses problèmes.

LE FOND DU PROBLEME : LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

De tous les traits caractéristiques de la Reaganomie, diminution simultanée des réglementations, lutte contre l'inflation, réduction simultanée des impôts et des dépenses de l'Etat, seule cette dernière s'écarte d'un programme conservateur classique.

Concrètement, la politique de Reagan présente une contradiction fondamentale, en l'occurrence l'alliance contre-nature d'un important déficit budgétaire (en partie dû aux réductions d'impôts chères aux économistes de l'offre) et d'une politique monétaire drastique (souhaitée par les monétaristes). Les besoins de financement de l'Etat empêche les entreprises de trouver, sur le marché financier, les crédits dont elles ont besoin pour investir, et précipite la chute des «canards boiteux».

Les économistes de l'offre soutiennent qu'il faut savoir attendre les effets bénéfiques des réductions d'impôts. Mais on peut citer le mot de Keynes selon lequel «dans le long terme, nous serons tous morts».

Le conflit qui oppose économistes de l'offre et monétaristes dissimule en fait l'affrontement des deux forces sociales rangées

derrière la bannière de Reagan : les industriels (sensibles aux problèmes des investissements et de la reprise) et les financiers (attachés à la lutte contre l'inflation).

Par ailleurs, l'intervention de l'Etat, dans quelque domaine que ce soit, a toujours été un sujet de controverse entre démocrates et républicains. La Reaganomie peut être interprétée comme un «retour du balancier», la traduction nouvelle d'une question qui ne l'est pas.

Christian Stoffaes déclarait au cours d'un colloque consacré à la reaganomie :

«La nouvelle doctrine se présente comme un retour aux sources de la prospérité américaine, un appel mobilisateur à la vigueur de l'esprit des pionniers et des premiers immigrants étouffé par l'entreprise tentaculaire de l'Etat, affaibli par l'euphorisant des transferts sociaux. Pour revenir à l'âge d'or de l'Amérique, il faut renouer avec l'éthique puritaine et avec les vieilles valeurs qui permettront la renaissance : l'idéal de l'homme libre, du travail, de l'épargne et de la religion. La Moral Majority dénonce l'ère de l'hédonisme et de l'égocentrisme, la «me-generation» du «self-fulfillment» qui a succédé à l'ère de l'abnégation, ou «self denial». L'éthique protestante vient ainsi épauler la doctrine des prix relatifs, seule logique à laquelle obéissent les comportements humains.»

Cette dimension morale et religieuse de la Reaganomie est essentielle, si l'on veut comprendre le caractère radical et entier du programme.»

Est-il exagéré de présenter cette doctrine comme la revanche des WASP (White Anglo-Saxon Protestants) ? Est-il surprenant qu'elle survienne après la crise d'identité due à la guerre du Vietnam ?

LE THATCHERISME

En matière économique, la stratégie du gouvernement de Mme Thatcher repose sur l'accroissement des investissements. De ce

point de vue, le «thatcherisme» est proche des économistes de l'offre et se distingue des théories selon lesquelles la croissance ne peut découler que d'une augmentation des dépenses publiques et d'une relance de la consommation.

En supposant résolu le problème de la croissance, la difficulté pour l'économie britannique (et pour d'autres...) est que chaque accès de croissance entraîne une augmentation des importations : sur le marché des produits finis, la part de ces dernières qui était de 16,6% en 1970, est passée à 22% en 1975, puis à 25,4% en 1980. La balance des paiements a souvent été considérée comme le talon d'Achille de la Grande-Bretagne; chaque phase d'expansion était enrayer par la détérioration de commerce extérieur, et la chute de la livre. A cet égard, le gouvernement de Mme Thatcher a inversé l'analyse : pour lui, la faiblesse de la croissance est la cause, et non la conséquence, des mauvais résultats du commerce extérieur. En d'autres termes, il faut que l'économie britannique atteigne une croissance plus forte, signe d'une meilleure efficacité, pour rétablir sa balance des paiements.

Le «thatcherisme» s'oppose donc, lui aussi, à l'analyse keynésienne selon laquelle l'investissement découle d'une augmentation de la demande. La stratégie de Mme Thatcher, pariant sur une augmentation des investissements, repose sur un accroissement des bénéfices important et durable, et non temporaire, comme on a pu le voir sous de précédents gouvernements conservateurs. Dans ce raisonnement, l'accroissement de productivité qui est censé découler des investissements, doit permettre de reconstituer en priorité les marges bénéficiaires, au détriment des salaires. Or, si le pouvoir d'achat de ces derniers se détériore, la consommation (la demande) s'en ressent nécessairement. Dans ce cas, à quoi servent les investissements ? On entre dans un cercle vicieux.

La lutte contre l'inflation constitue également un point commun entre la politique de Reagan et celle de Mme Thatcher. En Grande-Bretagne comme ailleurs, on justifie la priorité absolue donnée à la lutte contre l'inflation par l'argument selon lequel celle-ci aggrave le chômage et relentit la croissance. Cette thèse

a notamment été défendue par Friedman. Il ne s'agit pas de contester les effets pervers de l'inflation; mais, si l'on examine l'évolution des pays développés sur une longue période, l'existence d'un lien étroit et immédiat du type inflation-chômage ou inflation-perte de croissance n'est pas évidente..

En fait, en Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis, il est vain d'analyser la politique qui est menée comme la seule application de théories économiques à la mode. En observant les choses attentivement, on retrouve facilement les constantes et les lignes de force qui sous-tendent l'action d'une partie de la classe politique. David Higham et Jim Tomlinson l'expliquent très bien dans un article publié par la «National Westminster bank quarterly review» (mai 1982) :

«Les gouvernements n'adoptent par leurs objectifs indépendamment des moyens qu'ils estiment nécessaires pour les réaliser ...

... les gouvernements conservateurs, et notamment le gouvernement actuel, se sont montrés incontestablement plus hostiles à l'inflation (que les travaillistes) parce que les moyens qu'ils jugent appropriés pour combattre l'inflation - limitation de la croissance de la masse monétaire et réduction de la dette publique - vont tout à fait dans le sens de leur souci traditionnel de restreindre les dépenses publiques. Pour dire les choses carrément, les conservateurs auraient-ils donné à la lutte contre l'inflation une telle importance s'ils étaient convaincus qu'elles s'expliquait par la recherche du profit par les monopoles ?»

La conclusion de D. Higham et J. Tomlinson est également très convaincante, car elle met en relief l'aspect «idéologique» :

«En privilégiant certains moyens de lutte contre l'inflation compatibles avec l'idéologie traditionnelle du parti conservateur, le gouvernement actuel peut en faire des instruments de sa politique sans pour autant se délester d'une trop grande partie de son bagage idéologique..» (c'est nous qui soulignons).

L'INFLUENCE DE LA REAGANOMIE EN FRANCE

Lorsqu'on analyse les déclarations des hommes politiques de la droite française, on s'aperçoit également que les idées brassées aux Etats-Unis passent -dans une certaine mesure - l'Océan. Des thèses comme la diminution de la pression fiscale, la réduction des dépenses sociales... ont incontestablement bonne presse.

Cette influence se fait, par exemple, nettement sentir dans l'intervention de Raymond Barre au colloque sur la reaganomie. On discerne nettement une acceptation de la domination économique américaine, lorsque l'ancien premier ministre parle de la priorité donnée à la lutte contre l'inflation aux Etats-Unis :

«Je crois personnellement que c'est une nécessité pour un grand pays comme les Etats-Unis. Je crois que non seulement ceci peut conduire à une plus grande stabilité aux Etats-Unis même, mais que le rôle de facteur mondial de stabilité que constituaient naguère l'économie des Etats-Unis, ce rôle peut être retrouvé et il serait bien utile quand on voit la situation générale du monde.»

(c'est nous qui soulignons)

De même, M. Barre ne cache pas son admiration lorsqu'il déclare :

«Ce qui est important dans la politique actuellement mise en œuvre aux Etats-Unis c'est le coup d'arrêt donné à la progression des dépenses publiques et des dépenses sociales. Je pense personnellement qu'au cours de ces dernières années le gonflement des dépenses publiques et l'extraordinaire floraison des prestations sociales de tout ordre ont entraîné, dans toutes les économies développées, une situation qui ne peut pas se maintenir à long terme si une remise en ordre ne s'effectue pas.»

«L'extraordinaire floraison des prestations sociales» est une expression qui en dit long. Manifestement, l'argumentation écono-

mique n'est plus, là encore, qu'un prétexte. Comme en Amérique ou en Grande-Bretagne, on retrouve derrière les mots une analyse sociologique typique des forces conservatrices.

Par ailleurs, l'adhésion du «meilleur économiste de France» au libéralisme pur et dur le plonge dans la contradiction : «*Je crois que l'on ne peut pas faire grief aux Etats-Unis et à la Réserve fédérale de pratiquer des taux d'intérêt élevés*» (ce qui est savoureux dans les circonstances présentes); et il ajoute aussitôt :

«*Mais, ce que je trouve regrettable dans la situation actuelle c'est l'indifférence avec laquelle les Etats-Unis considèrent leur politique de taux d'intérêt et leur politique à l'égard du taux de change, en ce qui concerne les répercussions de ces politiques sur l'économie internationale..*»

Il faut savoir ! Si M. Barre n'était pas libéral, il comprendrait la nocivité d'un système économique qui permet aux Etats-Unis de semer partout la perturbation lorsqu'ils tentent de mettre de l'ordre chez eux.

Lorsqu'on se tourne vers Jacques Chirac, on retrouve également des arguments qui font fureur outre-atlantique. Développant son programme économique pendant la campagne présidentielle, le maire de Paris déclare : «*Je rechercherai cet effet (il s'agit de la réduction du nombre de fonctionnaires) en diminuant la pression fiscale, essentiellement l'impôt sur le revenu... J'attends de cette réduction de la pression fiscale un redémarrage de l'offre et, par voie de conséquence, une diminution de la pression sur la monnaie et de l'inflation.*» Une telle profession de foi fait incontestablement écho aux thèses des économistes de l'offre.

Cependant, il faut faire la part de la démagogie liée à une campagne électorale : la diminution de la pression fiscale est un thème toujours populaire. En outre, il convient de reconnaître que le «cas» de Jacques Chirac est plus complexe que celui de Raymond Barre. D'autre influences (un reste de gaullisme peut-être ?) sont perceptibles dans ses discours : «*Nous devons redonner à une planification qui n'est pas bureaucratique et contraignante, mais*

qui définit des choix et détermine des cheminements pour atteindre les objectifs, la place qui doit être la sienne». Incontestablement, la planification, même souple, n'est pas un thème libéral. Quant aux positions économiques du RPR depuis la victoire de la gauche, il est impossible d'en tirer quelque conclusion que ce soit quant à l'éventuelle influence de la reaganomie : la critique n'est pas un programme.

CONCLUSION : UN DISCOURS STANDARDISÉ AU SERVICE DES VIEUX PRÉJUGÉS

On doit certes souhaiter qu'en matière économique l'Etat n'intervienne pas à tout propos, dans tous les domaines. De plus, la critique de l'Etat providence a sa valeur; elle n'est d'ailleurs pas spécifiquement américaine : on la retrouve en France jusque dans les rangs du P.S., chez un homme comme Pierre Rosanvallon. On ne peut cependant oublier qu'aussi loin que l'on remonte, la frappe de la monnaie (donc la croissance de la masse monétaire dans nos économies modernes) est un droit régalien par excellence. Par ailleurs, le devoir de justice constitue un élément de la légitimité du Pouvoir, une de ses raisons d'être essentielles.

Tout retrait de l'Etat présuppose une remise en cause de l'économie internationale telle qu'elle fonctionne présentement, c'est-à-dire du libéralisme (pour ne parler que de lui car la faillite des économies de type soviétique est avérée pour qui veut voir clair).

Lorsqu'on examine les thèmes à la mode aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France... on constate effectivement une convergence des arguments. Mais derrière cette unité de façade, le discours économique apparaît comme une justification standardisée, plaquée sur des a priori sociaux ou idéologiques, véhiculés par des forces politiques conservatrices, enracinés de longue date dans ces différents pays.

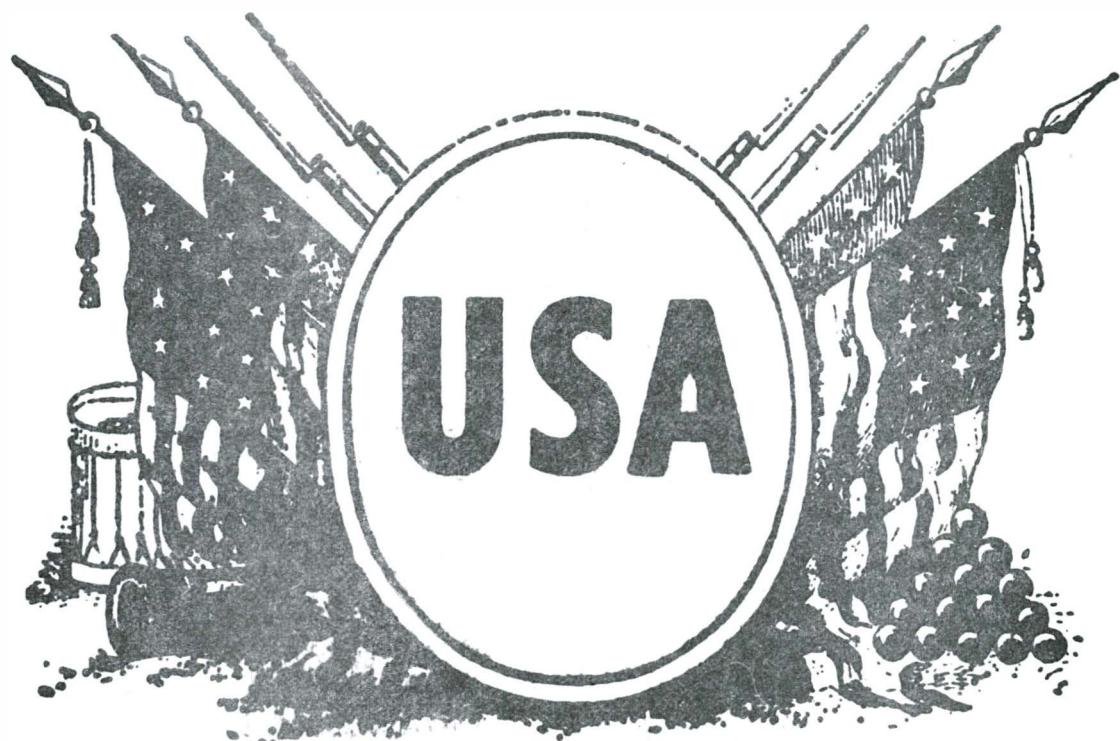
En matière d'arguments, le libéralisme économique supporte à peu près tout, et le contraire de tout (analyse keynésienne, éco-

nomie de l'offre, monétarisme...). C'est pourquoi il permet toujours d'expliquer, a posteriori, pourquoi votre fille est muette.

Quant à la guérir... c'est une autre affaire.

Dans le prochain numéro de CITE nous vous proposerons une étude intitulée : «Quelle politique industrielle pour la France ?»

Alain SOLARI



la psychiatrie en question

Concevoir une nouvelle citoyenneté c'est d'abord comprendre les structures de pouvoir qui se sont mises en place au début de la modernité, structures en rapport avec une nouvelle conception de l'homme. Celle-ci s'exprime notamment à travers la redéfinition du rapport de l'homme avec la folie.

Nous voulons comprendre ces structures pour, dans un deuxième temps, amener des propositions concrètes de changement. Ces propositions feront l'objet d'un article ultérieur.

Mettre la psychiatrie en question, c'est d'abord s'interroger sur les conditions de sa naissance au début du 19ème siècle.

Pour cela nous nous servirons principalement des travaux de G. Swain et M. Gauchet, qui relèvent à l'aube du discours psychiatrique un trait propre à toute la modernité : l'affirmation de la libération de l'homme aboutit dans les faits à son asservissement.

C'est même au travers de la nouvelle conception de la folie que s'est faite la mutation anthropologique de la modernité, ce qu'exprime Lacan en disant «L'être de l'homme, ne serait pas l'être de l'homme s'il n'y avait pas la folie».

LA CONCEPTION CLASSIQUE DE LA FOLIE

Jusqu'aux travaux de Pinel, le fou est un être situé en état de déraison, plongé dans l'abîme, sans humanité, mais non sans rapport avec la transcendance dans une relation à la fois bénéfique et maléfique qui évoque aussi bien Dionysos que le Diable. Nous avons donc, d'un côté l'homme normal, homme de raison, déterminé depuis l'âge classique et de l'autre côté le fou parti sans retour dans l'irrationnel, montré, regardé comme un double monstrueux de l'homme.

Entre les deux, aucun dialogue n'est possible, les fondements épistémologiques d'une thérapeutique de la folie n'existent pas encore.

LES TRAVAUX DE PINEL ET D'ESQUIROL

Subitement, à l'aube du 19ème siècle, une rupture se produit dans l'ordre du savoir avec la publication du livre de Pinel intitulé «Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie» (1801).

Si dans la nosographie (1) actuelle, le terme de manie désigne une symptologie précise, pour Pinel, ce terme englobe pratiquement toutes les maladies mentales.

(1) *Nosographie : classification méthodique des maladies.*

Pinel, étudiant donc la manie, va se rendre compte que celle-ci est parfois périodique. La folie peut disparaître et revenir.

Cette découverte de la manie périodique va libérer un espace : le fou n'est pas totalement fou, tout le temps. La folie peut disparaître. Mais si Pinel opère une rupture anthropologique, il ne la fonde pas. En effet, Pinel bouche en partie la possibilité de la découverte du sens de la folie avec ce qu'il appelle la manie sans délire, tout en essayant par là même de marquer la distance prin-

cipelle de l'aliéné à son aliénation. La manie sans délire incorpore la folie par excellence selon la tradition : la fureur. De l'autre côté, elle reconnaît à cet enragé exemplaire la jouissance «du libre exercice de la raison, même devant ses accès». Le plus fou est en même temps paradoxalement le fou le plus conscient de sa folie. On aboutit à une séparation entre côté intact et côté morbide. La folie ne touche pas le tout de l'individualité morale. Il y a perte de ce qui s'était dégagé avec l'abandon de la conception de la folie totale, à savoir perte de la mise en évidence de la folie comme mise en cause de l'Un subjectif.

Impasse, dont la critique par Esquirol de la notion de manie sans délire, va être décisive.

Pour Esquirol, il n'y a pas deux hommes en lutte comme chez Pinel, l'un de passion et l'autre de raison, mais une contradiction au sein du même homme. Tout ce que l'aliéné fait dans la folie a un sens, même s'il ne le maîtrise pas et il est possible de reconstituer cette signification. «La fureur n'est qu'un symptôme, c'est la colère du délire» et le «délire s'exerce sur le moi, sur la personnalité même de l'individu». Il y a trouble du rapport au sens mais dans l'ordre du sens.

Ainsi nous voyons que chez Pinel, s'il y a naissance du sens possible pour la folie, cette naissance paraît bien vacillante. Ce qui se confirmera avec la 2ème édition de son ouvrage en 1809, ouvrage qui fera la jonction entre cette ouverture du sens et la fermeture asilaire.

Esquirol a écrit deux livres fondamentaux. Le premier, «Des passions» (1805), est une interrogation sur la nature de la folie; le second : «Des maladies mentales» (1838).

Il faut souligner l'importance de l'existence de ces deux livres chez Pinel et Esquirol. Pour la tradition psychiatrique, en effet, le vrai Pinel est celui de la deuxième édition, comme le véritable Es-

quirol est celui des «maladies mentales», celui qui fait preuve d'un esprit scientifique, œuvre d'observation et de classement et non le philosophe qui s'est interrogé sur la nature de la folie. Si le point de vue philosophique est primordial à l'origine, la tradition psychiatrique va le rendre secondaire, masqué par le découpage sémiologique visant à donner un cadre raisonné à l'observation. Esquirol dans «Des maladies mentales» nous dit décrire la réalité dans toute son objectivité, alors qu'en réalité, il ne fait que prolonger, en l'intégrant dans le regard médical, les idées de son livre philosophique «Des passions». **Il y a donc un a priori philosophique au discours de l'objectivité.** L'objectivité n'est qu'une fable.

Un double refoulement va s'opérer :

- par rapport aux premiers livres, livres origines,
- au niveau de ce qui avait introduit ces livres, à savoir une certaine subjectivité par rapport à la folie, même au sein d'un comportement irrationnel.

A partir de ces deux livres, la 1ère édition du «Traité médico-philosophique ou la manie» de Pinel (1801) et «Des passions» d'Esquirol (1805), la folie apparaît comme curable. Dix ans après, on n'en parle plus. Nait alors un nouveau concept, celui de chronicité à partir duquel va s'organiser la psychiatrie asilaire.

AUX ORIGINES DE L'ASILE PSYCHIATRIQUE

Il faut maintenant se demander comment cette mutation s'est intégrée dans l'institution asilaire. La naissance de l'asile n'est compréhensible que par la saisie de ce qu'est le pouvoir à l'aube de cette modernité.

Pinel, en l'an II et III de la République est alors médecin à Bicêtre. A cette époque existent deux grands lieux de la folie. Le principal est l'Hôtel-Dieu, réputé dans la France entière, le second à partir de 1797, Charenton.

A l'Hôtel-Dieu, on pensait déjà que certains fous pouvaient être guéris. Il en venait de la France entière qui, s'ils n'étaient pas guéris au bout de deux mois environ, était considérés comme incurables. La notion de guérison à l'Hôtel-Dieu est en rapport avec une conception de l'homme et du corps. C'est l'époque où la médecine distinguait le délire avec ou sans température, c'est-à-dire en rapport avec le corps. Dans le cas de guérison, il y avait un changement par rapport au corps et non par rapport à une maladie de l'être de l'homme. On y pratiquait deux types de traitements, des bains, saignées, etc., mais également des traitements plus brutaux. Par ses gesticulations, ses mouvements désordonnés, le fou donne l'impression que son animalité est libérée. Il a alors un comportement automatique, animal. La thérapeutique consiste à traiter brutalement l'animalité pour rendre au fou son humanité. A l'Hôtel-Dieu se pratique donc un traitement physique du fou.

En Germinal an X (1802) Chaptal, alors ministre de l'Intérieur, publie des décrets portants création d'hospices, les futurs asiles, dans un but thérapeutique. Ces hospices sont Charenton et La Salpêtrière. Charenton existait depuis 1797. Il devient en 1802 un lieu thérapeutique. La mutation s'est faite en l'espace de cinq ans. La Salpêtrière va servir de modèle aux asiles, il constitue un terrain intéressant pour la mise en évidence des rapports de pouvoir que l'on va retrouver partout dans la société aussi bien au niveau des prisons que des écoles. Le cadre n'a pas changé : les murs. Mais le contenu de l'hospitalisation va changer : on met alors en place ce que l'on appelle le traitement moral. Mais ce traitement va osciller entre deux conceptions de la morale :

- une conception morale traditionnelle. Le fou est fou parce qu'il est méchant, il y a volonté de faire le mal. Le fou refuse son état de créature, il est hanté par l'orgueil. L'optique du XVIII^e siècle (le rapport avec le péché), est ainsi réintroduite au XIX^e siècle,

- sous les effets de la mutation produite par Pinel s'impose une deuxième conception en rupture avec la moralité traditionnelle.

Dans l'introduction de son traité médico-philosophique, Pinel développe cette idée en parlant d'un auteur anglais nommé Crigthon : «Crigthon semble s'être élevé à un point de vue étendu que ne peuvent atteindre le métaphysicien et le moraliste, c'est la considération des passions humaines regardées comme des simples phénomènes de l'économie animale sans aucune idée de moralité et d'immoralité et dans leurs rapports simples avec les principes constitutifs de notre être sur lequel ils peuvent exercer des effets salutaires ou nuisibles. Mais peut-on concevoir un pouvoir quelconque sans l'idée d'un obstacle opposé à l'accomplissement d'un désir ?» Avec Crighton on tente une économie animale de la morale. Le physique ne dépend plus du moral, le moral est rabattu et pensé à travers une économie et non plus pensé à travers la liberté.

La mise en place du traitement moral va reposer sur un premier paradoxe. C'est au moment où l'on reconnaît, à partir de Pinel, que le fou n'est jamais complètement fou, qu'il lui reste un espace de raison, quelque chose d'identique aux autres s'ajoutant à sa différence, qu'on le retranche de la société. On l'enferme alors pour essayer d'avoir un rapport thérapeutique avec lui.

Pinel et Chaptal avaient espéré récupérer deux maisons, rue Charonne, à Paris, pour tenter d'y établir un rapport humain, de personne à personne, avec les fous. Les crédits seront finalement utilisés pour La Salpêtrière, grande institution où le rapport essentiel est celui de la surveillance.

La chronologie met en évidence un deuxième paradoxe. 1801 : parution du premier livre de Pinel. 1802 : création de La Salpêtrière, considéré dans les textes comme un lieu de guérison pour tous, contrairement à l'Hôtel-Dieu. 1809 : deuxième version du livre de Pinel. On ne parle plus de curabilité. Après six ans d'expérience à La Salpêtrière, on ne parle plus de guérison. Il y a là ruse de la raison : pour soigner les gens on va les enfermer, puis finalement se rendre compte qu'on ne les guérira pas. On passe donc, en fait, avant Pinel, d'une incurabilité de principe avec éventuelle curabilité de fait (Hôtel-Dieu) à une curabilité de principe et une éventuelle incurabilité de fait. Cette perte de la notion

de guérison, fait également perdre l'idée que la folie est quelque chose d'humain. En huit ans, disparaissent la guérison et son substrat anthropologique.

Le recouvrement s'accompagne de la naissance de la notion de **chronicité**. A la création de La Salpêtrière on attend deux ans et non deux mois comme à l'Hôtel-Dieu pour savoir si quelqu'un est guérissable.

Le nombre des personnes enfermées va connaître un accroissement très net. De 200 au début du siècle, il passera à 5 000 puis à 100 000 à la fin du siècle. Le pouvoir médical va se mettre en place centré sur la surveillance. Cette évolution est déjà sensible entre les deux versions du livre de Pinel. La mouture de 1809 rassemble en un seul chapitre, deux questions séparées à l'origine : la section II : «traitement moral des aliénés» et la section 5 : police intérieur et surveillance à établir dans les hospices d'aliénés. Progressivement, la politique de l'asile va manger de l'intérieur et de l'extérieur l'idée du traitement moral du fou, posant un problème toujours très actuel.

LES RAPPORTS DE POUVOIR

Cette «institution-remède» qu'est l'asile, il faut maintenant se demander si elle est bien la création de Pinel, applique-t-elle bien l'idée que le fou garde un espace de liberté ?

En 1786 déjà, Tenon avait écrit un mémoire célèbre où il parlait d'institution-remède. Mais le même terme correspond à deux idées différentes, offre deux conceptions de l'homme, l'une anté-moderne, la seconde prise dans la modernité.

Pour Tenon l'institution peut jouer un rôle dans la thérapeutique, par exemple en mettant de longs couloirs à la disposition des fous pour qu'ils puissent épancher leur énergie dans une certaine liberté de déplacement, de promenade. Si le fou n'est pas reconnu comme être de raison il garde néanmoins la possibilité d'une certaine liberté.

Après Esquirol et le recouvrement de la découverte de Pinel, l'institution-remède devient la possibilité de surveiller le fou, le pouvoir de s'immiscer au fond de son être pour pouvoir le remoderler et le guérir.

Si le traité de Pinel correspond à une première naissance de la psychiatrie, il faut voir dans l'institution-remède une sorte de seconde naissance. Il y alors lisibilité du fou par rapport au médecin. La politique de l'asile fonctionne comme un modèle pour notre conception du pouvoir dans la modernité. L'axe suivi passe alors par un projet de réorganisation totale de l'espace collectif. Il s'agit de changer l'homme par une simple efficience des mécanismes mis en place.

On retrouve là la tradition de Bentham et son panoptique mais aussi Owen et Fabre d'Eglantine, l'auteur du discours pour changer le calendrier.

La société à partir de la modernité va vouloir, en effet, créer en quelque sorte le paradis sur terre, c'est-à-dire une société transparente par rapport à elle-même, ce que Clavel appelle «l'homme qui va vouloir se faire Dieu et transparent à lui-même». En fait, cette société en s'autoproduisant va produire un monstre, l'Etat, et plutôt que d'être transparente à elle-même, ce sera à l'Etat. Le projet de libération initial se transforme en asservissement total. La politique de l'asile ne peut pas être pensée en dehors de cette mutation qui tourne autour de l'humanisme et dont le structuralisme marquera la limite : on passe d'une société de la loi à une société de la norme. Dans la première l'homme a une liberté par rapport à la loi, au bien et au mal. Il a donc la possibilité de faire le mal, d'avoir un attitude antisociale. Dans la conception de la modernité, l'homme doit faire nécessairement le bien. On retrouve la conception de Spinoza de la liberté comme adéquation à la nécessité. Il faut donc travailler en finesse pour que l'homme fasse nécessairement le bien. C'est bien entendu la liberté qui fait les frais de ce passage d'une société à une société de la norme. L'homme y est considéré comme un enfant, il faut donc agir avant sa liberté. D'où les rapports avec, à la même époque, la naissance de

la pédagogie, de l'éducation. L'archétype de l'homme : c'est l'enfant. Ce qui fait le passage de l'enfant à l'adulte, c'est l'Etat qui sera la pensée adulte, pensée de la raison qui va théoriquement amener l'homme à la transparence à lui-même parce qu'obligé à faire le bien de par sa transparence à la norme.

Fabre d'Eglantine disait : «Il faut se servir de l'imagination des hommes et la gouverner». En effet, pour arriver à ce que l'homme devienne un être de raison, il faut investir totalement l'imaginaire, l'irrationnel pour cerner l'«être rationnel» de l'homme. S'assurer le pouvoir total au niveau de l'irrationnel pour maîtriser le rationnel. D'où les projets visant l'imaginaire et notamment le calendrier révolutionnaire.

Owen, quant à lui, reprend le point de vue de Bentham concernant les prisons. Pour empêcher que les prisonniers ne se tiennent mal. Bentham avait conçu une prison modèle (le panoptique) intérieurement en verre, avec en son centre une tour à partir de laquelle toute la prison est visible. Par rapport à la tour centrale (le bien), la prison est transparente. Le pouvoir invisible voit tout, d'une certaine manière il s'est fait Dieu. Pour Owen, «l'origine de tout mal», donc de la pathologie «c'est le fait que l'on croit que tout homme crée son propre caractère».

Le fou est par excellence l'homme à changer, sur lequel il faut agir. Au lieu de simplement interdire, il va falloir agir de plus en plus pour produire des comportements. On pourra permettre au fou de s'égarer, d'avoir des attitudes irrationnelles, mais ce sera par ruse, pour être plus efficace.

L'isolement s'impose alors, le fou ne peut être en contact avec les autres pour retrouver la raison que s'il n'est au contact que du seul pouvoir médical, symbole de la raison. L'humanité ne se retrouve qu'en passant par la raison. On retrouve là le projet révolutionnaire et la pensée de Rousseau : «passer par la raison en tant qu'Etat pour exister en tant qu'homme». Pour Michel Foucault «on passe du camarade-surveillant au surveillant camarade». Bentham et Rousseau forment l'avers et l'envers de la même pièce.

On va essayer de recréer par l'intérieur la vie de l'aliéné. Pour le sommeil par exemple : auparavant les fous étaient dans des loges individuelles, on crée un dortoir avec un couloir et des lits alignés séparés par des cloisons ce qui rend possible la surveillance de l'allée centrale. Pour la nourriture, on crée des réfectoires, on surveille l'alimentation.

On voit donc que l'institution-remède a complètement recouvert le projet initial de Pinel. Conçu au départ pour mettre en place les méthodes du livre, il se transforme en champ clos de la surveillance. L'asile servira de modèle de pouvoir aux prisons, aux écoles, etc.

NAISSANCE DE L'ASILE ET DE LA PSYCHIATRIE

Pour comprendre comment s'est faite la naissance de la psychiatrie en rapport avec l'institution asilaire, il faut revenir à Esquirol.

Parti d'un point de vue plus théorique, sur la nature de la folie, c'est lui qui a réellement créé la clinique, la nosographie psychiatrique. Esquirol s'est intéressé au moindre détail, au niveau de l'intelligence, de la raison, du jugement, du corps, et a établi un classement clinique. La clinique, regard médical, passe par un rapport de pouvoir, elle se crée dans un espace de pouvoir de l'homme sur l'homme. Esquirol introduit un discours du sens. Il différencie cause et symptôme. Si Pinel parfois parle des insensés, Esquirol jamais. Mais ce sens n'est pas innocent il est parallèle au discours du pouvoir. Pour Esquirol, la cause de la maladie mentale ce sont les passions. Le fou est donc celui qui a des passions exacerbées.

Mais il y a une ambiguïté dans la notion de passion. Esquirol déplace la notion éthique de passion vers une économie, quelque chose de mesurable, de technique, en même temps, il essaye de dégager la notion de passion de celle de maladie somatique, maladie corps. La psychiatrie moderne se situe ainsi entre un discours

purement éthique et un discours somatique, créant un autre discours par élimination des deux premiers.

Pour dégager les passions de ces deux discours, on s'oriente dans un premier temps tout au long du XIXème siècle vers un discours moral, mais de morale sociale. Il y a intégration de la morale populaire au travers d'un discours économique repris au niveau social. Pour Georget il faut être dur avec les fous car ils sont méchants. Courant idéaliste et discours somatique sont en fait complémentaires. Pour le courant idéaliste, l'esprit engendre la matière si le corps est malade c'est qu'il n'y a plus d'esprit dans le corps, on peut donc être dur avec ce corps. Pour le discours somatique, le corps est malade, il faut donc le remettre en place, ce qui justifie une dureté vis à vis du corps du fou. Ces deux attitudes aboutissent donc au même résultat et le traitement moral revient à traiter les fous comme des bêtes.

CRITIQUE DE L'INSTITUTION-SURVEILLANCE

Pendant la dernière guerre mondiale, beaucoup de fous sont morts de faim parce que considérés comme des bêtes. On a commencé à parler avec eux, à les voir sujets d'une parole, il y a seulement vingt ans. La volonté de rendre sa dignité à l'aliéné est récente. Tout ce qui se met en place à l'heure actuelle, institutions intermédiaires, etc., se situe dans une critique de l'enfermement-surveillance. Mais il y a une ambiguïté : n'est-ce pas pour faire des micro-asiles partout, quelque chose de plus petit où les mécanismes de pouvoir seraient plus ténus et plus étroits après l'échec de l'asile ? Quelques indices semblent indiquer que l'objection est fondée, du moins en partie.

Certaines lois montrent le rapport entre l'ordre social et le discours psychiatrique.

Ainsi, la loi de 1838 sur l'enfermement des fous est-elle toujours en vigueur.

Cette loi comporte deux modalités de placement, le placement volontaire où l'enfermement se fait pour des raisons médicales contre la volonté des individus et le placement d'office où l'enfermement dépend de l'autorité préfectorale,

La loi de 1975 sur l'enfance inadaptée est caractéristique de la gestion libérale de l'exclusion, loi correspondant à la vision giscardienne de l'aménagement social qui conditionne aujourd'hui encore la mise sur filières spécialisées d'une partie de la population.

Des changements importants s'imposent.

Julien BETBEZE

BIBLIOGRAPHIE

G. Swann :
– «*Le sujet de la folie*», *Privat*.

G. Sawan et M. Gauchet :
– «*La pratique de l'esprit humain*», *Gallimard*.

Jacques Postel :
– «*Genèse de la psychiatrie*», *Le Sycomore*.

Erwing Goffman :
– «*Asiles*», *Ed. de Minuit*.

Robert Castel :
– «*L'ordre psychiatrique*», *Ed. de Minuit*.



CHRONIQUE LITTERAIRE

LE GRAND PERVERTISSEUR

Le frêne est le meilleur ami de l'homme. Du moins dans l'ancienne France. (Dans la nouvelle, ce rôle est dévolu à l'érable, qui donne du sirop pour les tartes et des feuilles rouges pour le drapeau fédéral). «Le seul défaut qu'on lui reproche, c'est d'être assez promptement piqué par les vers» (1). Avant que ceux-ci ne s'y mettent, on le peut transformer en roues pour les affûts d'artillerie, ou bien en réas de poulie pour la marine. On fait ainsi par surcroit de la métaphysique : la célèbre poulie de Jules Lagneau était en frêne.

(1) *Louis-Henri Duhamel du Monceau : «De l'Exploitation des bois ou moyens de tirer un parti avantageux des taillis...», Paris, 1764.*

M. Duhamel du Monceau fut un grand amateur de frêne. Il était inspecteur général de la Marine. Ce forestier avait, si l'on ose dire, le cœur près des côtes. Pour conjuguer ses deux passions, il mit des forêts sur la mer - en forme de bateaux - et des hommes dessus, pour les gouverner. Officieux, il prescrivit des Moyens de conserver la santé aux équipages des vaisseaux, en 1750. Neuf ans plus tard, il revenait à l'autre souci qui l'occupait de conserve, si l'on ose dire encore, pour un Traité des Arbres fruitiers.

Henri-Louis Duhamel du Monceau était un petit seigneur honnête homme. Il voua son existence de cadet désargenté au bonheur des arbres, et à celui conséquent des humains qui en usent, s'en chauffent ou s'y perchent (on entend ici les hunes, du temps qu'elles n'étaient pas toutes échouées autour de Saint-Germain-des-Prés).

Il entra dans la carrière studieuse par un éclat remarqué : son étude sur la Maladie des oignons du safran en Gâtinais, où il démontra que l'affection était d'origine cryptogamique, le fit agréger à l'Académie des Sciences. Il avait vingt-sept ans, et n'aimait pas les champignons, comme on voit.

Dès lors, son activité ne connut plus de bornes : il tâta de l'arboriculture, de la chimie des métaux, de la météorologie. Il distingua le premier la soude de la potasse. Il chercha même à populariser la pomme de terre, en vain : l'Histoire avait déjà retenu la place du popularisateur. De même pour le paratonnerre, qu'il eut l'infortune de découvrir avant son inventeur.

L'un de ses biographes note qu' «il fit de multiples découvertes qu'il ne poussa pas bien loin, étant sans cesse sollicité par de nouveaux objets». Cet éparpillement souverain l'inclinait à la politique; il y vint, pour tenter de faire admettre à quelque puissant la nécessité d'accroître notre production de céréales, et d'en libérer le commerce. Il s'y échauda. On trouvera des traces de cette passion malheureuse dans son Histoire d'un insecte qui dévore les graines de l'Angoumois : y transparaît son amertume de n'avoir pu se faire entendre.

Il fut enfin frappé d'apoplexie, au sortir d'une séance académique, et mourut il y a deux siècle tout ronds. Cet anniversaire le livre à notre plume. De meilleurs ont déjà évoqué ses mânes; Condorcet bien sûr, qui fut mathématicien et philosophe avant de s'établir lycée à Paris. Et quelques républiques plus tard, M. Michel Jobert, parce qu'il a un frêne dans sa vie. (2) Nous nous bornerons quant à nous à le faire premier d'un inventaire de quelques disparus, dont l'année qui s'achève a été l'occasion, diversement saisie, de rappeler le passage terrestre.

(2) Michel Jobert
«L'Autre Regard
Paris, 1976.

Wolfgang Goethe, un émule allemand de l'arboriculteur français, mourut cinquante plus tard. Il avait écrit des Considérations sur les tendances de la végétation à se développer en spirale. D'aucuns prétendent qu'elles inspirèrent à Nietzsche sa conception

de l'éternel retour. Et au chancelier Adenauer son goût pour les roses (il les aimait tant qu'il se fit installer une capitale autour de son jardin).

Gœthe avait des chapeaux très vastes - plus beaux que ceux de M. Druon - sous lesquels il se faisait peindre dans la campagne romaine, l'œil perdu vers l'Olympe et la tranquillité de ses sommets.

C'était un génie; l'Histoire lui fit en conséquence un emploi du temps chargé. Il dut s'exclamer sur une révolution, rencontrer un empereur, conseiller un grand duc; il souhaita de voir Venise, non pour y mourir, comme on s'en piquera plus tard, mais pour s'y apercevoir que «la tête est une vertèbre» - d'où l'idée artistico-naturaliste de l'unité de composition. Bientôt, il inventera l'os intermaxillaire. Il ne lui restera plus qu'à exiger de Méphisto-phélès, en codicille, des lecteurs aussi intelligents que ses livres.

*

**

François Maynard fit moins de bruit sous la lune. Au point que nul timbre-poste n'est venu rappeler ses quatre cents ans. Il écrivit de beaux vers, sous la férule à demi convaincue de Malherbe. Racan était son camarade de classe.

Il brava l'honnêteté du français en traduisant Martial; la Postérité, qui ne plaisante pas avec les bonnes mœurs, se revancha en égarant le manuscrit de ses Priapées. Ménage s'en désolait. Pour le consoler, Marcel Béalu en retrouvera quelques-unes, et les publia.⁽³⁾

(3) Marcel Béalu :
«Anthologie de la Poésie érotique»,
Paris, 1976.

On a dit de ce Toulousain qu'«il eut le double travers de louer beaucoup son talent et de se plaindre sans cesse de sa fortune». Il garde en cela beaucoup d'imitateurs. Ensemble orgueilleux et quémandeur, il n'avait pas le don de provoquer les mécènes. Il écrivit un jour à Richelieu qu'il avait vu en rêve le roi François 1er sur le rivage de Cocyté :

«S'il me demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans ce monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi
Que veux-tu que je lui réponde ?»

— «Rien» fut le seul mot du cardinal.

Maynard en mourut de dépit.

*

**

Nombre d'illustres, dont 1982 fut l'anniversaire posthume, offusqués par notre ingratITUDE ou la précipitation des temps, appelaient une stèle en papier.

Le cher Arthur de Gobineau par exemple, qui poussa le mauvais esprit jusqu'à naître un 14 juillet, et mourir voici cent ans, ayant jeté pour de beaux yeux son bicorné d'ambassadeur pardessus la Baltique et laissé au roman français, avec les Pléiades, l'un de ses chefs-d'œuvre les plus purs.

Un philosophe naissait à ce moment : Jacques, le futur mari de Raïssa Maritain. Il s'assiéra sur les vastes genous de l'Aquinate et entreprendra de censurer Bernanos, pour rendre au diable une proportion à son avis plus scolastique. Le diable se vengera en l'oubliant.

Le maire-adjoint de Bellac (Haute-Vienne), qui n'était pas connu pour son néo-thomisme, enregistrait alors à l'état-civil un certain Jean Giraudoux. Cet enfant fera du Limousin, de l'Allemagne et de la langue française une manière de gaz rare, un composé si instable que, lui parti, on n'en retrouva jamais la formule.

Sous ses dehors légers, ce maître était intraitable. Il nous fit retourner aux vraies valeurs, la rue d'Ulm et la course à pied, les che-

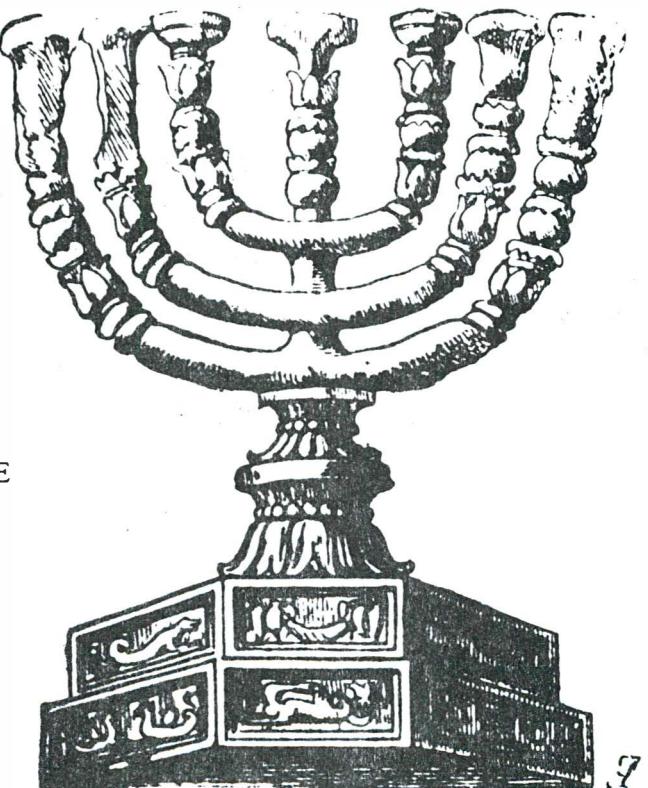
mise Old England et la terrasse de Chez Francis. Il est permis cependant de faire sienne la méfiance de Roger Nimier, et de remarquer «qu'il a employé le subjonctif au présent et jamais à l'imparfait». (4)

Au fond, «c'était un grand pervertisseur».

Philippe BARTHELET

(4) Roger Nimier :
«L'élève d'Aristote»,
Paris, 1982.

CHRONIQUE PHILOSOPHIE



LES LECTURES TALMUDIQUES D'EMMANUEL LÉVINAS

D'Emmanuel Lévinas l'on veut surtout connaître les études sur Husserl et Heidegger; l'on aborde ses thèses sur la responsabilité au niveau le plus général, négligeant volontiers ce qui les fonde pour y substituer l'humanisme abstrait des «droits de l'homme» (outil favori et marque des nouveaux «bien-pensants»); l'on manque donc avec satisfaction le judaïsme d'Emmanuel Lévinas (ainsi Philippe Nemo interrogeant Lévinas pour France-culture), l'on passe sous silence son sionisme très actif, lui accordant voix et autorité lorsqu'il s'agit d'un «prochain» désincarné, lui déniant cette autorité lorsqu'il s'agit de circonstances qui engagent la réelle persécution de ses «proches»..

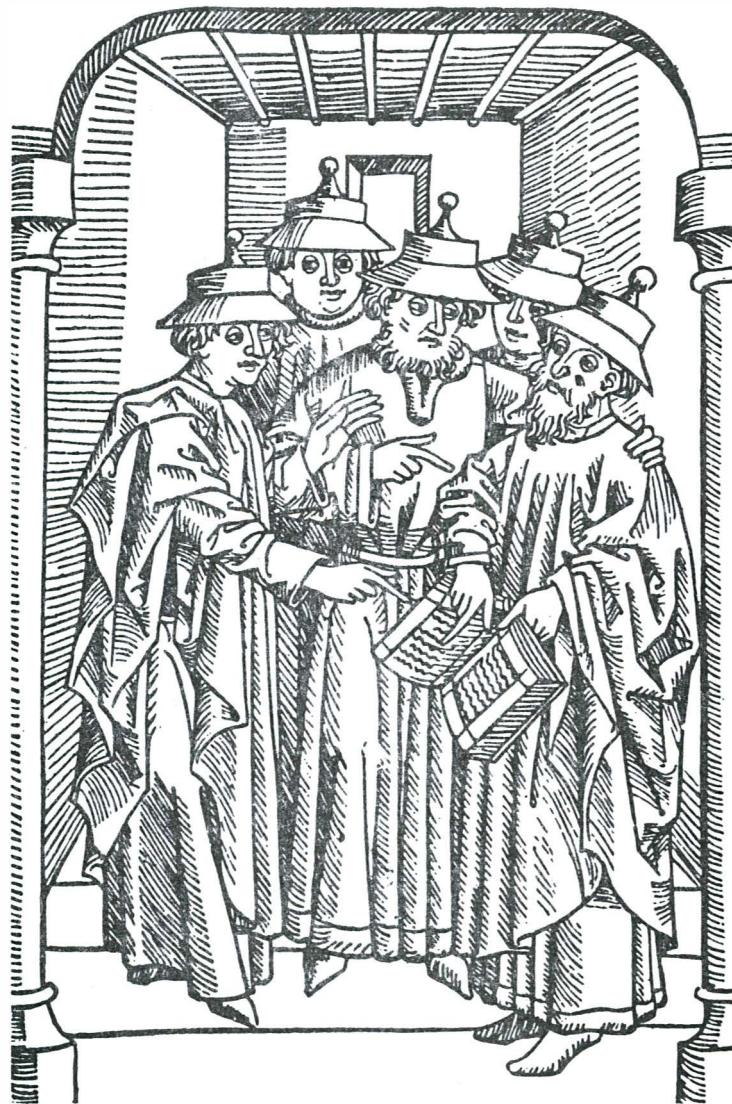
Les «Lectures Talmudiques» de Lévinas ne sont pas un exercice en marge ou supplémentaire à sa philosophie, elles n'indiquent pas une conversion récente, ni un refus nouveau de la philosophie; elles font de la philosophie (grecque) une servante de la théologie juive, une servante missionnaire. Ce que l'on estime savoir de la philosophie morale de Lévinas doit être révisé selon les «Lectures

talinudiques», son éthique est fondée de la révélation judaïque et ne saurait en être séparée. Au lecteur, il n'est donc pas seulement demandé un avis ou une entente de l'éthique de Lévinas, ce philosophe demande aux juifs ce qu'ont fait de leur élection, au non juifs ce qu'ils ont fait du judaïsme de leur judéo-christianisme.

Le texte intitulé «de l'Existence de l'existant» (publié en 1947, rédigé en partie au stalag) avoue comme guide «la formule platonicienne plaçant le Bien au-delà de l'être», reconnaît en ontologie l'inspiration heideggerienne, affirme «un besoin profond de quitter le climat de cette philosophie» et «la conviction que l'on ne saurait en sortir vers une philosophie que l'on pourrait qualifier de pré-heideggérienne». Pour Lévinas l'issue sera «l'accomplissement de l'éthique qui accomplit le religieux». Par Israël l'ontologie est «divine ontologie», parce que le sentiment ne s'efface plus que la destinée d'Israël, la Passion d'Israël («depuis l'esclavage en Egypte jusqu'à Auschwitz en Pologne»), son «histoire sainte», n'est pas seulement «celle d'une rencontre entre l'homme et l'Absolu et d'une fidélité; mais qu'elle est, si l'on ose dire, constitutive de l'existence même de Dieu».

«Il est difficile de pardonner à Heidegger» dit Lévinas, mais il n'en récuse pas l'ontologie à partir de laquelle, comme à partir de la psychologie de Husserl, il affine une éthique antérieure : l'humanisme biblique dont le premier terme, et l'essence, est *l'autre homme*; Lévinas poursuit donc «ce qui a bercé son enfance», s'efforçant de procurer une philosophie qui traduise en termes modernes, en termes «grecs», la révélation qu'est le don de la *Thora*. Les analyses phénoménologiques de «Totalité et Infini» (par exemple) sont mutilées si l'on ne rétablit pas le fonds scripturaire tacite; d'où leur caractère ambigu et leur incertitude tremblée quand les «Lectures talinudiques» renoncent à tout l'arbitraire de la méthode philosophique moderne (au contraire de certaines tentatives récentes qui prétendent bâtir en théologie selon des principes arbitraires, non selon l'Écriture sainte premièrement, s'estimant autorisé par la conjoncture de leurs conclusions et des thèses chrétiennes; théologie d'affranchis du «nihil obstat» !).

Au «nec evacuetur crux Christi» correspond chez les théologiens juifs le refus de penser hors de la fidélité au dieu souffrant. Les «Lectures talmudiques», exercices de piété ou se déclare le souci personnel de prière et l'exigence du salut de soi et des autres («personne ne peut se sauver sans les autres»), sont une apologie de la religion juive. Elles sont une mission envers les juifs déjudaïsés, auxquels Lévinas se propose de montrer que sous le particularisme apparent des question «byzantines» du «Talmud», sont sous-jacentes les questions universelles; Lévinas traduit «en clair» et «en grec» la sagesse allusive à l'extrême du «Talmud». Un enrichissement, parfaitement convaincant et admirable, est donc



proposé à la philosophie occidentale, qui emporte dans un même mépris, semble-t-il, philosophie juive et philosophie chrétienne «médiévales». En retour le judaïsme reçoit l'apport de la philosophie occidentale, apport méthodologique et spéculatif. Ainsi a lieu dans ces «Lectures» une «explication» avec la philosophie, et obliquement avec le christianisme, en réponse à des siècles de mise à l'écart (non seulement théorique) du judaïsme. Explication encore avec la modernité, c'est-à-dire avec le nihilisme vieux comme l'homme déchu, en son refu de Dieu et sa prétention de lui échapper. Explication enfin avec le sionisme (et l'anti-sionisme) par des «raisons» qu'un anti-sionisme ne se donne pas la peine de connaître. L'Etat d'Israël, que les nations affrontent par mille moyens, est inséparable de l'histoire sainte, que l'eschatologie n'y soit pas réalisée n'est ni une surprise, ni un scandale; Israël offre l'espoir d'une société juste, exactement parce que l'histoire sainte le modifie et corrige sans cesse.

Le «Talmud» est la transcription de la tradition orale d'Israël, second versant de la Révélation. La «Thora», le Pentateuque, est la parole de Dieu, le «Talmud» est «la voix de la révélation en tant qu'indécies par l'oreille de chacun». Le «Talmud» régit la vie quotidienne et rituelle des juifs confessant le judaïsme, il est le lieu de l'unité juive qui a survécu à la dispersion; sans lui «il n'existerait pas de judaïsme post-biblique»; il régit aussi la pensée juive, exégèse des écritures saintes comprise. Contre l'opinion reçue, Lévinas affirme et démontre que le «Talmud» n'est pas asservissement à la lettre mais recherche de l'esprit dans la liberté de l'exégèse. Il est clair que cette liberté ne cherche pas à dépasser la Révélation dont elle tient son être, ni la tradition dont elle reçoit sa forme juive. La tradition équivaut à l'appartenance, et la liberté est «participation de celui qui écoute à la Parole qui se fait entendre, mais aussi possibilité pour la Parole de traverser les âges, de faire entendre la même vérité selon des temps divers».

La sagesse juive, c'est-à-dire la philosophie religieuse du «Talmud», selon Lévinas se rassemble en responsabilité à l'égard d'autrui, ce que le décalogue commande. Dieu est le proche de l'homme, et si l'homme par la responsabilité est «otage des autres», Dieu

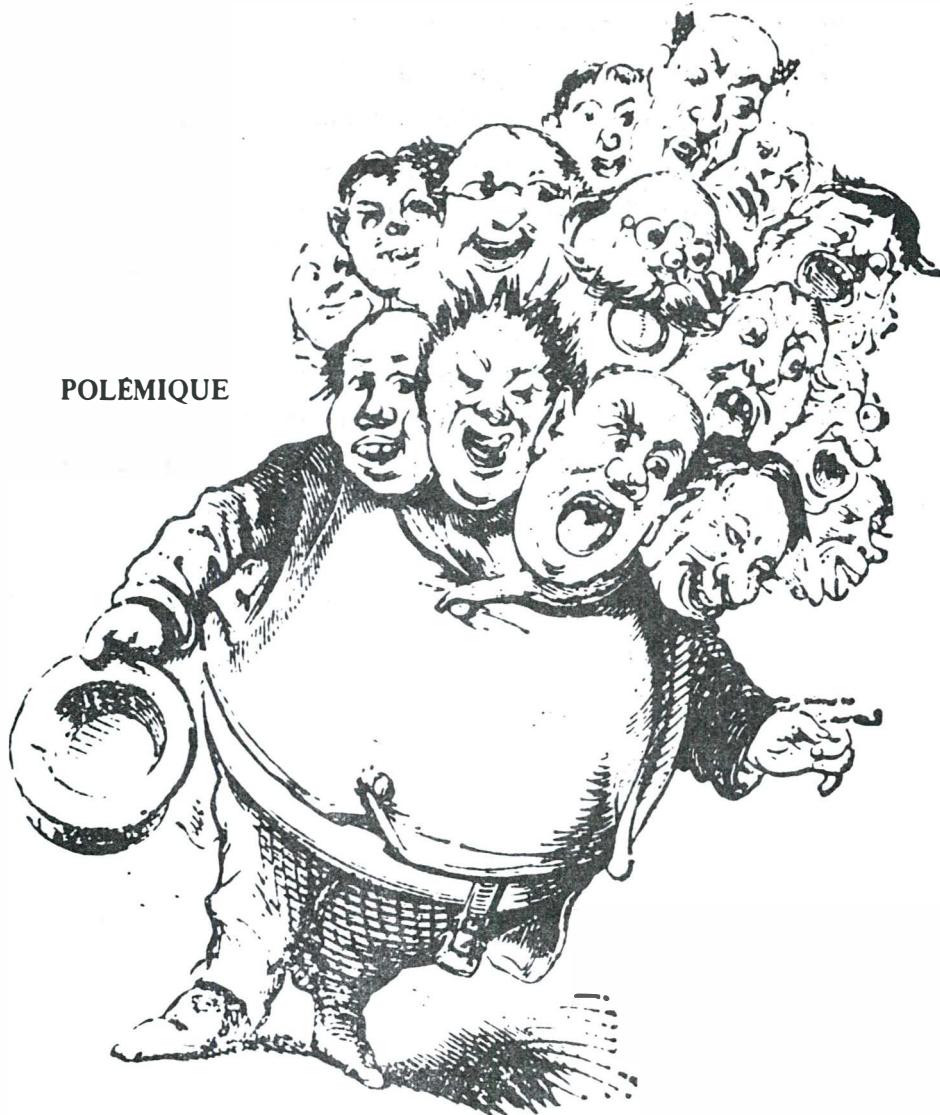
par la liberté dont il a doué l'homme, libre de mal faire, est otage des hommes. La relation de l'homme à Dieu montre qu'il existe «un pacte avec le bien, antérieur à l'alternative du bien et du mal», ce pacte est un consentement initial à l'être, à être, à être tel : soi et ainsi. Sur ce consentement Platon dans le mythe d'Er, au livre X de «La République», prononce bien des merveilles, et Kafka dans ses «Carnets» n'étonne pas moins. L'antériorité des apparences, des formes du monde; elle signifie aussi que Dieu seul est auteur du bien, mais cela ne conduit pas Lévinas à reposer la traditionnelle alliance, si mystérieuse et donnant lieu à tant de contresens et confusions, de la grâce et du libre arbitre. Il manque ainsi une juste «traduction en grec» de la révélation juive.

Plus ancien que toute liberté, nullement contrainte ou violence, ce consentement est décrit comme passivité au-delà de la passivité. Vers lui, dirions-nous, se portera la grâce, lui qui porte la liberté de l'arbitre, précisément liberté de consentir ou pas, non liberté d'indifférence puisque le libre arbitre est pacte avec le Bien. Ce consentement est «une façon d'actualiser sans commencer par le possible», une priorité du faire sur l'entendre : une acceptation, un accueil. Accepter sans d'abord examiner, tel est le mouvement qui s'arrete, qui se porte vers, qui répond au signe qu'un sourire adresse ou des larmes, qui répond à l'autre homme, pour le relever, pour mourir à sa place, pour «mettre sa vie» pour lui, répondre pour et de lui. La «Thora» (dit Lévinas) est donnée dans la lumière d'un visage. «L'Epiphanie d'autrui est *ipso facto* responsabilité à l'égard d'autrui : la vision d'autrui est d'ores et déjà une obligation à son égard». De même que la conscience, selon la formule célèbre est toujours conscience de quelque chose, de quelque chose d'autre que moi qui n'abolit pas le moi, le moi est d'embrée responsabilité inadmissible à l'égard de l'autre *et* à l'égard de la responsabilité de l'autre. A l'image de l'impossibilité d'échapper à Dieu, «je peux être responsable pour ce que j'ai pas commis et assumer une misère qui n'est pas la mienne». Cela, le récit du péché originel nous l'enseigne, en marquant jusqu'au scandale de la solidarité humaine. Cette responsabilité est encore à l'image de Dieu, qui seul assume effectivement la misère des hommes, qui seul peut consoler les hommes. La responsabilité de l'homme est

misérable mais sans accroître, au contraire en la diminuant, la responsabilité par cette misère de manque. Ce supplément de malheur, impossible à combler sans être Dieu, saint Bernard le décrit ainsi : «Tout homme est malheureux, tout homme est infirme, puisqu'il ne peut ni se sauver ni sauver les autres». A partir de ce point nous ne pouvons plus suivre Emmanuel Lévinas qui accorde trop aux vouloir et pouvoir de l'homme, qui écrit : «toutes les personnes sont Messie». «Mais il y a une église (écrivait Jean Wahl) qui unit les juifs spirituels et les chrétiens spirituels et qui au-dessus de toute temporalité saisit l'essence du dieu souffrant».

Ghislain SARTORIS

POLEMIQUE



LES FAUSSES PROMESSES DE MONSIEUR GARAUDY

L'Islam et l'Occident ont-ils des rapports de frères ennemis ? Des siècles de méconnaissance, d'ostracisme, de rivalité ou de mépris inclinent l'esprit qui le regrette à le penser. De part et d'autre de la Méditerranée, les voisins se sont observés, flanqués de sentinelles parfois douteuses. Comme en témoigne, ô combien ! le XIII^e siècle européen, la civilisation avait pourtant tout à gagner, à ce que s'ouvre un dialogue entre le monde de l'Islam et la Chrétienté. Aussi, qu'un universitaire français, philosophe, maître d'œuvres de l'Institut pour le dialogue des Civilisations, se mit à parler de l'Islam à un large public, c'était un événement heureux

pour tous ceux que passionne le monde musulman. Las ! Quelle déception ! Las ! Au lieu d'un livre serein, ouvert, généreux, nourri, problématique, au lieu d'un livre de référence et de pensée, voici un pamphlet contre l'Occident, vulgaire, sommaire où l'auteur se discrédite à chaque page, à chaque page ruine un peu plus les chances du dialogue. En écrivant «Promesses de l'Islam» (1). M. Garaudy, je le dis tout net, s'est déshonoré tout entier, a déshonoré tout ensemble l'homme, l'écrivain, le philosophe. De tous côtés, ce livre exsude la haine de l'Occident, sans nuance : quel dialogue dans ces conditions est encore possible ? Où qu'on jette le regard, l'auteur juge et condamne. Celui-là, on ne me fera pas croire que c'est le dialogue qu'il recherche. Qu'il s'habille en procureur s'il veut, mais qu'on sache qu'au procès qu'il plaide il est seul juge et seul témoin. Qu'à l'issue d'une comédie où tout est truqué, il reste seul avec, entre les mains sa plaidoirie sans lecteur, c'est le triste sort que je lui souhaite : pour moi, écœuré, j'aurai quitté la salle le premier.

Qu'est-ce que l'Occident ? Rien. Que s'est-il voulu ? Tout. Que mérite-t-il ? L'opprobre. Evidemment, c'est un peu court. On se raccroche à l'espoir que l'auteur a donné dans la boutade. On espère autre chose : un «dépassement dialectique», un «renversement audacieux» comme le pratiquent, au cinéma, les avocats qui jouent à plaider dans un premier temps le dossier de l'adversaire. J'ai espéré naïvement que, la sérénité revenue, monsieur Garaudy reviendrait sur son ivresse. Non, rien. Il faut le croire sur parole, l'Occident n'est rien : l'Islam est tout. L'Occident n'a rien créé, rien pensé qui ne fût d'abord pensé et créé par l'Islam. Nous avons quelques jardins, ici ou là quelques îlots de verdure, mais sous cette fertilité trompeuse c'est l'Islam qui court comme une rivière souterraine. L'Islam a fait l'Espagne et Saint-Jean de la Croix; Dante et Maître Eckhart; Gœthe et Victor Hugo. L'Islam a fait Aragon (Louis).

Trop, c'est trop. Comme un boomerang, le livre revient sur l'auteur dont il couvre le chef d'un turban ridicule. L'argumentation jamais n'est sérieuse. Comme au bon vieux temps de Lanson, M. Garaudy confond tout, causes, influences et rencontres.

(1) Aux éditions du Seuil

Comme au bon vieux temps du marxisme scientifique, M. Garaudy revient à la technique de l'amalgame, chère aux polémistes staliens, il prêche le faux avec le vrai, à moins que ce ne soit le vrai avec le faux; une chatte n'y reconnaîtrait pas ses petits. Il faudrait hausser les épaules : il le faudrait, si ne guettait le fanatisme prêt à se nourrir de tout : aujourd'hui le fanatisme est anti-occidental. M. Garaudy est un anti-occidentaliste primaire. Pour qui écrit-il ? A qui fera-t-il croire que Descartes n'est qu'un «mercenaire des Habsbourg» ? que Charles Quint n'est qu'un «soudard» ? que la pensée de mon cher Bossuet, du grand Bossuet, se ramène à un «finalisme puéril» ? que la problématique politique de l'Occident se réduit à Hobbes ? (2)

«Promesse de l'Islam», très lu paraît-il au Maghreb, je le répète, brouille les cartes du jeu : qui s'entendrait avec un partenaire qu'on a présenté sous les traits de la brute ou du tricheur ? C'est du Western. M. Garaudy écrit en «macaronique». Aucune preuve n'appuie jamais aucune proposition. Tout est jugement péremptoire, sentence oraculaire. Douze siècles de civilisation, des premières églises carolingiennes à Le Corbusier, des sculptures gothiques à Maillol, des fresques romanes à Rouault, de Giotto à Manessier, rien n'existe de l'Occident, rien ne tient. A-t-il à rougir de l'Occident celui dont les valeurs sourdent de Vézelay et de Moissac ? Rabelais, Montaigne, Pascal, Dante, Shakespeare, Goethe, Dostoïevski, n'est-ce donc rien ? L'émergence de la pensée scientifique, n'est-ce donc rien ? Rien, que Mozart. Rien, Rakhmaninov ?

Que le lecteur me pardonne, j'en pleure : la bêtise installée, au front de taureau, m'a toujours semblé l'Enigme dont le pauvre Oedipe ne nous a pas délivrés. Malheureux Garaudy, que n'a-t-il médité la belle préface dont M. Bedjaoui, représentant l'Algérie auprès des Nations Unies, a orné son ouvrage : «L'attachement à sa propre civilisation demeure une condition indispensable à l'internationalisme culturel».

M. Garaudy, quant à lui, a ruiné la seule valeur capable de nous faire avancer dans l'essentiel dialogue des cultures : l'écoute de l'autre, au nom de ce que chacun a de meilleur à donner. Dans son

(2) Il y aurait d'ailleurs beaucoup de choses à dire sur Hobbes, notamment à la lumière de Girard. La pensée politique peut-elle escamoter la violence comme le fait Rousseau ?

ouvrage dont il serait trop long de relever les omissions, les aveuglements, les incohérences, les fausses facilités, M. Garaudy n'a eu de cesse d'opposer les valeurs (bien réelles, ô combien !) de l'Islam aux faits de l'Occident, une mystique à une politique, une éthique à une pratique. On n'avance pas sur ce terrain, les niveaux ne coïncident pas. On se convertit, ou on se méprise. La loi des grands nombres donne le mépris largement vainqueur. Or, le mépris, merci : ça fait des siècles qu'il ravage nos deux cultures. La conversion ? On croit comprendre parfois que c'est le vœu secret de ce janséniste de l'Occident, qui tantôt chuchote et tantôt crie la honte d'être soi : la chanson est triste. J'attendais autre chose : les bases du dialogue. Car de l'Occident, M. Gauraudy eût pu dire la belle phrase que Montherlant prête au roi Ferral parlant de soi : «bien meilleur et bien pire». Je souhaite qu'un jour cessent les tourments de notre auteur et que, retrouvant la sérénité qui récompense les belles âmes qui ont beaucoup lutté dans un combat intérieur, il médite «La crise du monde moderne» (3). Il apprendra qu'en 1925 René Guénon, bien avant que l'Islam fût un objet de mode, remettait en cause le primat de l'Action sur la Connaissance, l'individualisme et la perte des sciences sacrées, invitant l'Occident moderne, avec talent, érudition et générosité, à interroger sa Tradition. Pour moi, en attendant, je retourne aux chères et interminables discussions que je nourris depuis douze ans avec mes amis arabes : écoutez-les, oh oui, ils le méritent et laissons Garaudy à ses secousses sans importances.

*(3) Paru dans la collection de poche - Idées-Gallimard.
René Guénon converti à l'Islam et mort au Caire en musulman, est un des très grands esprits de l'entre-deux-guerre, malheureusement mal connu.*

Alain FLAMAND

LIBERTE DE L'EST
19 OCTOBRE 82

Création à Epinal d'un club « Nouvelle citoyenneté »

EPINAL. — Epinal sera en quelque sorte une des « villes-tests » pour l'action lancée par la Nouvelle Action Royaliste Française : il s'agit de la création de « clubs Nouvelles citoyenneté » mis en place un an jour pour jour par la Nouvelle Action Royaliste dans toute la France après l'arrivée de M. François Mitterrand au gouvernement. Ce n'est pas une coïncidence, mais le rappel d'une volonté de soutenir la « politique gouvernementale de M. Mitterrand », et M. Bertrand Renouvin, membre du comité directeur de la Nouvelle Action Royaliste, présent hier à Epinal (une des des étapes de son tour de France), aux côtés de Mme Régine Denis-Judicis, conseillère municipale d'Epinal; membre de ce mouvement royaliste, l'a affirmé d'emblée lors de la conférence de presse tenue en début d'après-midi.

Tout en étant de la majorité, mais en se gardant le droit de critiquer la politique actuelle, la Nouvelle Action Royaliste a voulu se démarquer de la politique en mettant sur pied ses divers clubs Nouvelle Citoyenneté. On aurait pu penser que cette création, à quelques mois, des élections municipales, ait une résonance particulière. M. Bertrand Renouvin a levé toute espèce d'ombre à ce sujet : ces clubs sont totalement indépendants de l'action entreprise par la Nouvelle Action Royaliste. Le but est de discuter, de s'adresser aux diverses personnes qui « ne pensent pas comme nous, déclara-t-il, nous adresser à des gens favorables au changement intervenu après le 10 mai 81, à toutes celles et à tous ceux qui ont voté et rappelé à voter Mitterrand, mais, sans pour autant, se reconnaître de gauche... »

Les activités du club se traduiront par des débats où les participants pourront confronter leurs idées, émet-



M. Bertrand Renouvin a présenté la présidente du Club « Nouvelle Citoyenneté », Mme Régine Denis-Judicis.

tre des suggestions. Pour l'instant, seules les bases sont jetées : il reste à définir comment s'organiseront ces clubs, à quel rythme. Ils vivront, au niveau de chaque département de grande région.

Un colloque national est déjà prévu pour février 83 à Paris dont le thème retenu est : « L'Avenir Industriel et Décentralisation ». Comment surmonter la crise économique actuelle ? Pour le département des Vosges, c'est Mme, Régine Denis-Judicis qui présidera ce Club nouvellement et officiellement créé hier à Epinal. Pour tout renseignement, on peut s'adresser à Mme Judicis, 13, rue Boulay-de-la-Meurthe. Epinal.

La société actuelle et les responsabilités des citoyens

Luttant pour la liberté d'expression des petites minorités politiques, rangée dans les « divers gauches », la Nouvelle Action Royaliste reste fidèle à ses engagements « monarchiques », à savoir attacher une grande importance à « la question des garanties du chef de l'Etat, seul représentant de la

France, garant de l'Unité nationale, de la liberté de l'Etat, de la continuité des projets, de leur survie, pour une réussite totale... »

Si la Nouvelle Action Royaliste constate « des transformations positives depuis le 10 mai 81 » (et nous sommes favorables à cette politique), elle se pose malgré tout une question majeure : « Où en est aujourd'hui la société ? Les citoyens se sentent-ils responsables dans leur pays ? ». Ce sera sans doute un des premiers travaux de ces clubs « Nouvelle Citoyenneté » de se pencher sur la question de la participation des Français, de tout citoyen à la vie de la cité, de leur pays. Vaste sujet qu'est la décentralisation dont le risque est qu'à court terme, on voit réapparaître des « féodalités politiques »... ?

Le premier numéro de la revue détaillant le travail concret de ces clubs Nouvelle Citoyenneté sortira prochainement : il s'agit de la revue CITE consacrée à la « Défense Nationale ».

— PAUL et PIERRETTE —
GIRAUT de COURSAC
ENQUETE
SUR LE
PROCES
DU ROI
LOUIS XVI



— LA TABLE RONDE —

Paul et Pierrette
GIRAUT DE COURSAC
- près de 700 pages
- 12 pages de portraits
et documents
- plus de 2000 références
- couverture illustrée + rabats
- format : 15 x 21,7
- cousu - broché



BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à CITE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

règlements à l'ordre de F. AIMARD

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....
.....
.....
.....

souscrit un abonnement,

- normal : 60 F
- soutien : 100 F
- fondateur : 500 F

ci-joint règlement par - chèque bancaire - C.C.P. -

POUR VOS AMIS

Si vous avez un ami qui à votre avis pourrait s'abonner à CITE, merci de bien vouloir nous donner son adresse afin que nous le contactions.

.....
.....
.....
.....

AIMEZ - VOUS

Cité ?

*Si oui,
nous vous serons reconnaissants de bien vouloir
nous signaler les noms et l'adresse des personnes
qui peuvent s'intéresser à notre revue.
Acceptez-vous que nous nous recommandions de
vous.*

Oui

Non

*De la part de
.....*

—	—
—	—
—	—

Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté

ETUDES

- L'épreuve du terrorisme page 5
Club Nouvelle Citoyenneté de Paris

- Le dialogue social page 17
Emmanuel Mousset

- Libéralisme : le vent d'Amérique page 28
Alain Solari

- La psychiatrie en question page 39
Julien Betbèze

CHRONIQUES

- Littérature : Le grand pervertisseur page 51
Philippe Barthelet

- Philosophie : Les lectures talmudiques
d'Emmanuel Lévinas page 56
Ghislain Sartoris

- Polémique : Les fausses promesses
de Monsieur Garaudy page 62
Alain Flamand

N°2

17, rue des Petits-Champs
75001 PARIS